



PICARDIE

LA RÉGION

ensemble, réinventons la Picardie



**Diagnostics
Territoriaux
de santé**
des pays de Picardie

Thelle
Vexin-Sablons

N° Vert 0 800 02 60 80

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.picardie.fr

panoramique.com / Région Picardie

© com des images / Région Picardie

© getty / Région Picardie



Collection

Diagnostiques Territoriaux de santé des pays de Picardie



0 15 30 km

- 1 : CC* Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

* CC : *communauté de communes*

Thelle Vexin-Sablons

Contexte

Au 1^{er} janvier 2007, le pays de Thelle Vexin-Sablons compte 98 046 habitants pour une superficie de 772 km². Cette population représente 12,3 % de la population départementale et 5,2 % de la population régionale. Situé au sud-ouest du département de l'Oise, le pays de Thelle Vexin-Sablons borde les départements de l'Eure et du Val d'Oise.

Parmi les 103 communes du pays, 94 sont classées en zone rurale, soit 91,3 % des communes.

Les trois Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du pays comptent sept unités urbaines de moins de 5 000 habitants : une dans la communauté de communes du Vexin-Thelle (Chaumont-en-Vexin, 3 098 habitants), deux dans la communauté de communes des Sablons (Andeville, 3 168 habitants et Bornel, 3 672 habitants) et quatre dans la communauté de communes du Pays de Thelle (Mesnil-en-Thelle, 2 320 habitants, Sainte-Geneviève, 2 687 habitants, Noailles, 2 728 habitants et Neuilly-en-Thelle, 3 131 habitants).

La communauté de communes du Pays de Thelle compte également une unité urbaine de 9 386 habitants (Chambly) et la communauté de communes des Sablons, une unité urbaine de 12 813 habitants (Méru).



Claude Gewerc
Président du Conseil régional de Picardie

Cette étude détaillée de l'état sanitaire et social des Picards fait partie d'une série d'analyses qui permettront aux acteurs de la santé, mais aussi et avant tout aux politiques de mieux cerner les spécificités de chacun des Pays qui composent notre Région.

Cette démarche scientifique a plusieurs mérites. Le premier d'entre eux est de prendre en compte la diversité d'une région et de ses territoires, de produire des données à l'échelle du pays et des intercommunalités qui le composent, afin qu'un diagnostic précis et nuancé puisse être établi. La santé, on le sait, dépend d'un si grand nombre de facteurs, que cette approche détaillée est la seule qui vaille.

Une autre grande qualité du présent document est de lier le sanitaire et le social, de mettre en parallèle la situation économique des habitants et leurs problèmes de santé. Nous voyons ici exposé dans le détail un lien qui devient une évidence entre inégalités sociales et inégalités sanitaires.

Cette prolongation des injustices économiques et sociales dans le domaine sanitaire, cette série de discriminations qui ne disent pas leur nom dans l'accès aux soins doit être un des principaux soucis d'une politique de santé publique digne de ce nom. Pour une région comme la Picardie, jalonnée d'espaces ruraux à l'habitat clairsemé, cela passe par la lutte contre la formation de déserts sanitaires.

Le Conseil régional utilise pleinement les moyens d'action dont il dispose dans ce domaine, il va même largement au-delà des compétences qui sont les siennes. Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2007-2013 est une illustration de nos efforts pour rendre encore plus accessibles et plus attractives les formations dans les domaines de la santé et de l'action sociale. Le nombre d'étudiants accueillis dans ces filières est en constante augmentation.

La Région incite également les internes en médecine à s'installer en milieu rural, ce qui est l'arme de lutte par excellence contre la désertification sanitaire. En échange d'une allocation d'étude, ces futurs médecins s'engagent à s'installer là où leur présence sert le plus l'intérêt général, dans nos campagnes. Elle passe également des conventions avec les établissements hospitaliers picards afin d'inciter les internes et les futurs professionnels du paramédical à exercer ensuite dans nos hôpitaux.

À l'écoute des pays de Picardie et de leurs besoins, le Conseil régional cofinance la création de maisons médicales pluridisciplinaires, très appréciées des jeunes médecins, ce qui limite, de plus, leurs frais d'installation. De nombreux projets sont en cours d'étude, ce qui nous permettra de multiplier ce type d'infrastructures.

Par ailleurs, dresser un état sanitaire et social d'un territoire permet aux collectivités, aux associations et aux professionnels de terrain d'orienter les actions à développer en fonction des caractéristiques propres à cette entité géographique. Ces initiatives devraient permettre d'influer sur les comportements à risque de la population, face à leur santé.

La question de l'accès aux soins, de la justice sanitaire comme prolongement indispensable de la justice sociale, même si elle trouve des solutions locales dans lesquelles les régions prennent une part de plus en plus large, relève avant tout d'un choix de société nationale. Les inégalités dans l'accès aux soins et la prévention sont un problème qui ne trouvera de solution pleine et entière que dans une véritable politique de santé publique.

Page 1	Éditorial
Page 3	Introduction
Page 5	Analyse de la situation
Page 6	Chapitre 1. Données générales
Page 6	Démographie
Page 7	Social
Page 10	Économie
Page 11	Chapitre 2. État de santé
Page 11	Données générales
Page 14	Tumeurs
Page 20	Maladies de l'appareil circulatoire
Page 25	Pathologies liées à la consommation d'alcool
Page 27	Pathologies liées à la consommation de tabac
Page 29	Affections psychiatriques
Page 31	Causes externes
Page 34	Autres causes
Page 34	Vaccinations
Page 35	Chapitre 3. Offre de soins et de services
Page 35	Professionnels de santé
Page 45	Consommations de soins
Page 45	Établissements de soins
Page 46	Permanence des soins et des urgences
Page 48	Dépistages
Page 49	Aides aux personnes âgées
Page 49	Maisons de retraite
Page 50	Chapitre 4. Structures de prévention
Page 51	Synthèse
Page 55	Annexes
Page 56	Affections de longue durée (ALD)
Page 56	Taux standardisés
Page 57	Test de significativité
Page 57	Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)
Page 57	Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
Page 57	Les consommations de psychotropes
Page 57	Les professionnels de santé exerçant en libéral
Page 58	Carte des pays de Picardie
Page 58	Carte des principales routes de Thelle Vexin-Sablons
Page 58	Carte des zones limitrophes de Thelle Vexin-Sablons
Page 59	Structures de prévention
Page 61	Glossaire

« L'exercice d'évaluation de l'impact territorial d'une politique publique nécessite la définition préalable des objectifs territoriaux de cette politique. De ce point de vue, il est justifié de distinguer deux grandes catégories de politiques publiques : d'un côté, les politiques territoriales, par nature construites autour d'objectifs territoriaux plus ou moins nombreux, et, de l'autre, les politiques sectorielles, qui, s'adressant à l'ensemble du territoire national, se fixent a priori d'autres objectifs que territoriaux ».

Introduction de la définition des objectifs territoriaux dans le livre de Sandrine Haas et d'Emmanuel Vigneron, *Évaluation et territoires*, Collection travaux n°4, Diact, La Documentation française.

La région est en train de devenir le territoire de prédilection où s'élaborent les politiques publiques, et notamment la politique de santé. La loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004 l'a clairement exprimé. De même, le processus engagé dans le cadre de la révision générale des politiques publiques et la création des agences régionales de santé (ARS) avec la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires du 21 juillet 2009 va dans le sens d'un renforcement de ce niveau géographique dans l'élaboration de la politique de santé.

Toutefois, si l'échelon géographique régional constitue une unité satisfaisante du point de vue national, il ne peut être suffisant pour le décideur local. En effet, les travaux engagés par différentes institutions depuis quelques années, et tout particulièrement par les observatoires régionaux de la santé, montrent que les inégalités territoriales en matière sanitaire et sociale sont bien plus importantes à l'intérieur d'une même région qu'entre les régions.

C'est par le biais de *focus* localisés que l'on peut disposer des connaissances nécessaires à l'élaboration d'une politique régionale adaptée aux difficultés rencontrées par la population. Dans ce contexte, l'observatoire régional de la santé et du social de Picardie (OR2S) s'est engagé depuis plusieurs années à produire des indicateurs à différents niveaux géographiques, venus en complément d'extensions régionales à des enquêtes menées au plan national.

Ce regard croisé permet de porter des diagnostics sur l'état des lieux de la région et de la population picarde.

Ces diagnostics reposent sur des partenariats engagés par l'OR2S depuis plusieurs années avec la quasi totalité des producteurs de données du domaine sanitaire et social (Insee, Inserm, InVS, Assurance maladie, conseils généraux, caisses d'allocations familiales, Atih et divers services de l'État), partenariats qui, au niveau national, se concrétisent à travers la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors). Les données sont alors traitées, analysées et partagées avec les experts locaux avant d'être diffusées plus largement.

Appartenant à la série « *Diagnostics Territoriaux de santé des pays de Picardie* », ce document s'inscrit dans cette dynamique et rejoint l'article 4 du décret 2000-90 du 19 septembre 2000*, même si cela n'était pas mentionné alors. Ainsi, la présentation de plus de deux cents indicateurs permet de connaître les forces et les faiblesses du pays.

Quatre chapitres composent ce document. Le premier chapitre décrit la situation en termes démographique, social et économique. Les deux suivants sont plus étoffés et sont consacrés à la mesure de la santé et à l'offre de soins et de services. Le dernier chapitre recense les associations de prévention et témoigne de la collaboration engagée depuis plusieurs années avec le comité régional d'éducation et de promotion de la santé (Cres) de Picardie puis maintenant avec l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps).

La présentation n'est pas figée. Si la forme est maintenue entre l'ensemble des numéros, des indicateurs peuvent être intégrés en fonction de leur disponibilité, en faisant ainsi un véritable outil réactif d'indicateurs sanitaires et sociaux**.

En conclusion, ce document n'a d'intérêt que s'il est partagé par celles et ceux (professionnels ou population) qui vivent au quotidien les constats portés sur le territoire et par celles et ceux qui peuvent influencer sur leur devenir. Ces situations ne sont pas immuables, à tous de les utiliser pour que, dans notre région, demain soit mieux qu'aujourd'hui.

D' Joseph Casile
Président de l'OR2S

* Cet article précise que la charte de pays exprime le projet de développement durable du territoire. Elle comprend :

- un rapport établissant un diagnostic de l'état du pays, présentant ses évolutions démographique, sociale, économique, culturelle et environnementale sur vingt ans ;
- un document définissant, au moins à dix ans, les orientations stratégiques du pays, les mesures et les modalités d'organisation nécessaires pour assurer leur cohérence et leur mise en œuvre ainsi que les dispositions permettant d'évaluer les résultats de l'action conduite au sein du pays ;
- des documents cartographiques, traductions spatiales du diagnostic et du document d'orientation.

Source : *Les pays, collection Territoires en mouvement*, Datar, La Documentation française.

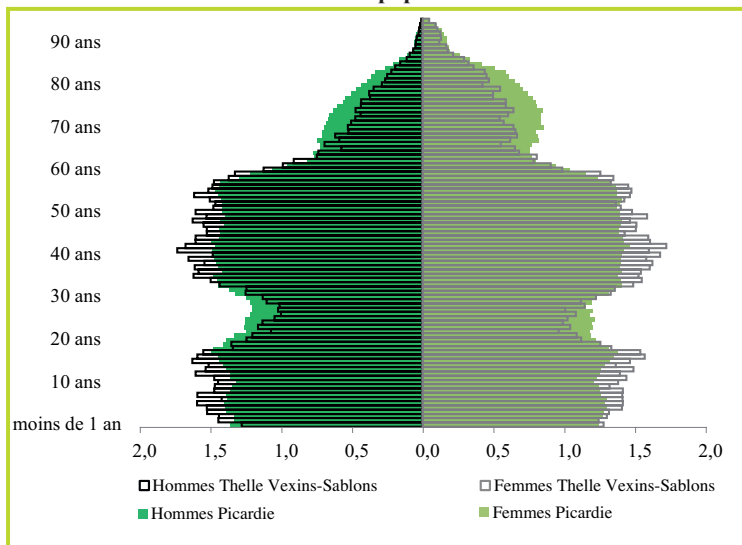
** Les indicateurs seront actualisés en fonction de leur production sur le site internet de l'OR2S.

➔ *Analyse de la situation*

Page 6	Chapitre 1. Données générales
Page 11	Chapitre 2. État de santé
Page 35	Chapitre 3. Offre de soins et de services
Page 50	Chapitre 4. Structures de prévention

Démographie

Répartition de la population par sexe et par âge au recensement de population de 2007



Source : Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

Au 1^{er} janvier 2007, le pays de Thelle Vexin-Sablons compte 98 046 habitants, soit une **densité de 127,1 habitants au km²**. Cette densité, la quatrième plus élevée des pays picards, est plus faible que celle de l'Oise (135,9 h/km²) mais est forte par rapport à celles de la Picardie (98,0 h/km²) et de la France métropolitaine (113,6 h/km²).

La proportion de moins de 20 ans dans le Thelle Vexin-Sablons en 2007 est la deuxième plus élevée des pays picards : 28,8 % de la population (derrière le Grand Creillois). Cette proportion est supérieure aux niveaux départemental (27,5 %), régional (26,5 %) et national (24,7 %).

De même, les 35-59 ans sont proportionnellement plus nombreux dans le Thelle Vexin-Sablons (38,1 % en 2007) que dans l'Oise (35,8 %), qu'en Picardie (35,1 %) et qu'en France métropolitaine (34,5 %). Cette proportion est la plus élevée des pays picards.

Par conséquent, les 20-34 ans et les 65 ans et plus sont moins nombreux proportionnellement. Ces derniers ne représentent que 11,2 % de la population du Thelle Vexin-Sablons en 2007 (proportion la plus basse des pays picards). Le département (13,1 %), la région (14,9 %) et le niveau national (16,7 %) ont des proportions supérieures.

En 2005-2009, l'**indice conjoncturel de fécondité (ICF)** est de **2,08 enfants par femme** dans le Thelle Vexin-Sablons, ce qui est proche de l'Oise et de la Picardie et supérieur à la France métropolitaine (respectivement 2,11, 2,05 et 1,96).

Sur les 6 318 naissances domiciliées dans le pays de Thelle Vexin-Sablons entre 2005 et 2009 (soit 1 264 naissances en moyenne par an), 31 sont le fait de mères mineures, soit un taux de 4,9 pour 1 000. Ce taux, le deuxième plus faible des pays picards (après Sud de l'Oise), est inférieur à ceux de l'Oise (7,0 ‰) et de la Picardie (9,2 ‰) et comparable à celui de la France métropolitaine (5,3 ‰).

En 2005-2009, sur ces 6 318 naissances, seules 0,2 % d'entre elles sont survenues au sein du pays, 27,7 % ont eu lieu dans un autre pays de l'Oise (23,0 % à Beauvais), 0,6 % dans la Somme, 63,2 % en Île-de-France (dont 60,4 % dans le Val d'Oise avec 30,9 % à Beaumont-sur-Oise, 13,9 % à l'Isle-Adam et 10,9 % à Pontoise, et 0,9 % à Paris), 7,5 % dans l'Eure (7,5 % à Gisors) et 0,8 % ailleurs en France.

Concernant les **5 540 décès** domiciliés dans le pays de Thelle Vexin-Sablons entre 2001 et 2008 (soit 693 décès en moyenne par an), **43,2 %** ont été enregistrés dans le pays (dont 10,4 % à Méru et 8,9 % à Chaumont-en-Vexin), 19,0 % dans le reste de l'Oise (12,3 % à Beauvais), 1,4 % dans la Somme, 30,3 % en Île-de-France (dont 25,0 % dans le Val d'Oise avec 13,1 % à Beaumont-sur-Oise, 7,0 % à Pontoise et 1,6 % à Osny, et 2,3 % à Paris), 4,5 % dans l'Eure et 1,7 % dans le reste de la France.

Ces décès ont lieu pour **61,3 % d'entre eux dans un établissement hospitalier ou une clinique privée**, pour 22,8 % au domicile de la personne, pour 10,5 % en maison de retraite et pour 5,4 % sur la voie ou dans un lieu public, ou dans un autre lieu non précisé.

Ainsi, en 2001-2008, le **solde naturel** (naissances retranchées des décès) est de 4 589 sur la période, soit **un excédent de 574 habitants par an**.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Population au 1/01/2007	Taux d'accroissement annuel entre 1999 et 2007 (en %)	Proportion de moins de 25 ans (en %) au 1/01/2007	Proportion de 75 ans et plus (en %) au 1/01/2007
CC Pays de Thelle	44 582	0,47	34,1	5,1
CC Sablons	33 223	0,50	36,0	4,8
CC Vexin-Thelle	19 827	0,55	32,0	6,9
Thelle Vexin-Sablons	98 046	0,50	34,3	5,4
Oise	796 619	0,50	33,6	6,3
Picardie	1 900 345	0,29	32,7	7,5
France métropolitaine	61 795 007	0,70	31,0	8,5

Source : Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S



0 15 30 km

1 : CC Vexin Thelle
2 : CC Sablons
3 : CC Pays de Thelle

	Nombre de naissances en 2005-2009	Nombre de naissances dont la mère est mineure en 2005-2009	Indice conjoncturel de fécondité en 2005-2009 (en nombre moyen d'enfant(s) par femme)
CC Pays de Thelle	2 799	15	2,00
CC Sablons	2 416	12	2,19
CC Vexin-Thelle	1 103	4	2,04
Thelle Vexin-Sablons	6 318	31	2,08
Oise	55 169	386	2,11
Picardie	124 815	1 154	2,05
France métropolitaine	3 939 056	20 935	1,96

Source : Insee

Exploitation OR2S

Social

En 2007, le **revenu net imposable annuel moyen** des habitants du pays de Thelle Vexin-Sablons est de **23 598 €**, ce qui est sensiblement supérieur aux revenus moyens des Isariens (22 896 €), des Picards (20 915 €) et des Français (22 946 €). Il existe cependant des différences sensibles entre les EPCI (plus de 3 500 € entre la communauté de communes Sablons et la communauté de communes Vexin-Thelle), ce qui situe l'une en dessous de la moyenne nationale et les deux autres au-dessus.

De façon logique avec le revenu net imposable annuel moyen, la part des foyers non imposables se trouve moins élevée dans le pays de Thelle Vexin-Sablons (37,2 % des foyers fiscaux en 2007) que dans l'Oise (41,3 %), qu'en Picardie (46,6 %) et qu'en France métropolitaine (44,6 %) avec également des différences entre EPCI (de l'ordre de cinq points).

Les habitants du pays de Thelle Vexin-Sablons sont **39,5 % à être sans qualification** (sans diplôme ou ayant le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges), contre 41,1 % dans l'Oise, 44,2 % en Picardie et 37,5 % en France métropolitaine. Ce pourcentage est le troisième plus faible des pays picards, après ceux du Sud de l'Oise et du Compiégnois.

Données par EPCI



0 15 30 km

1 : CC Vexin Thelle
2 : CC Sablons
3 : CC Pays de Thelle

	Revenu net imposable annuel moyen en 2007	Pourcentage de foyers non imposables en 2007	Pourcentage de personnes sans qualification* au 1/01/2007
CC Pays de Thelle	23 952 €	35,3	38,4
CC Sablons	21 976 €	40,2	41,6
CC Vexin-Thelle	25 516 €	36,5	38,3
Thelle Vexin-Sablons	23 598 €	37,2	39,5
Oise	22 896 €	41,3	41,1
Picardie	20 915 €	46,6	44,2
France métropolitaine	22 946 €	44,6	37,5

Sources : DGI, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

* Sans diplôme ou ayant reçu le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges.

Concernant l'**allocation adulte handicapé** (AAH), le pays de Thelle Vexin-Sablons présente un taux faible en regard de ceux de l'Oise, de la Picardie et de la France métropolitaine : **16,5 allocataires pour 1 000 personnes de 20-59 ans** contre respectivement 26,1 ‰, 32,1 ‰ et 25,8 ‰ au 31 décembre 2009.

Au 15 février 2011, un centre d'hébergement pour adultes en situation de handicap de 64 places est situé dans le pays de Thelle Vexin-sablons (Lavilletterte).

Par ailleurs, à cette même date, deux établissements et services d'aide par le travail (Esat, anciennement CAT) sont implantés dans le pays (Méru et Lavilletterte, totalisant 130 places) ainsi que deux entreprises adaptées (anciennement atelier protégé, à Méru et Chambly, totalisant 37 places).

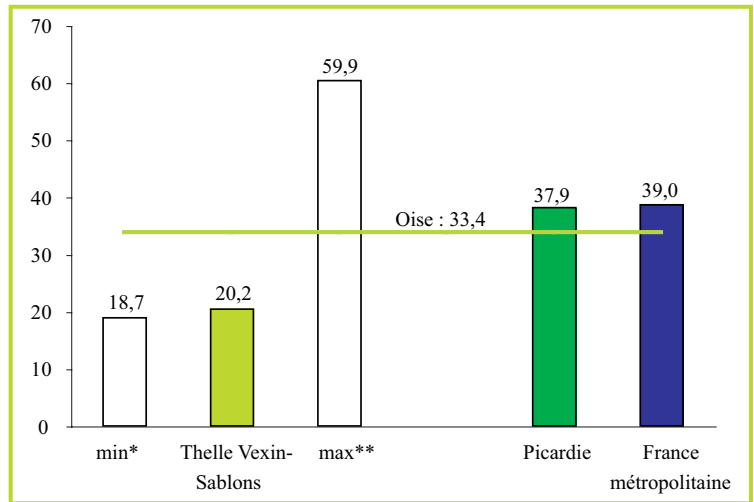
Pour les jeunes en situation de handicap, le pays de Thelle Vexin-Sablons compte **8,3 bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé** (AEEH) **pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans** contre 8,5 ‰ dans l'Oise, 10,3 ‰ en Picardie et 10,4 ‰ en France métropolitaine au 31 décembre 2009.

Au 15 février 2011, le Thelle Vexin-Sablons compte trois centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) pour les enfants et adolescents présentant des troubles du comportement (à Chambly, Chaumont-en-Vexin et Méru).

Au 31 décembre 2007, **20,2 allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI)** sont dénombrés **pour 1 000 ménages** dans le Thelle Vexin-Sablons. Ce taux, inférieur à ceux de l'Oise (33,4 ‰), de la Picardie (37,9 ‰) et de la France métropolitaine (39,0 ‰), correspond au deuxième taux le plus bas des pays picards (après le pays Sud de l'Oise). De même, le taux d'allocataires du RMI âgés de 25 à 49 ans (14,7 ‰) est plus faible dans le Thelle Vexin-Sablons que dans le département (26,2 ‰), qu'en région (32,4 ‰) et qu'au niveau national (35,8 ‰). Des différences existent cependant entre EPCI, allant du simple au double entre, d'une part, la communauté de communes Sablons et, d'autre part, les communautés de communes Pays de Thelle et Vexin-Thelle.

Les allocataires de l'**allocation parent isolé (API)** sont moins nombreux dans le Thelle Vexin-Sablons (**69,0 allocataires pour 1 000 familles monoparentales** au 31 décembre 2007) que dans l'Oise (91,0 ‰), qu'en Picardie (105,7 ‰) et qu'en France métropolitaine (77,9 ‰). Ce taux est le troisième plus faible des pays picards (après le pays Sud de l'Oise et le Clermontois - Plateau Picard).

Taux d'allocataires du RMI au 31 décembre 2007 (pour 1 000 ménages)



Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2007 Exploitation OR2S
* min : Sud de l'Oise ; ** max : Grand Creillois

Données par EPCI

	Nombre d'allocataires de l'AAH au 31/12/2009	Nombre d'allocataires de l'AEEH au 31/12/2009	Taux d'allocataires de l'AAH (pour 1 000 personnes de 20-59 ans) au 31/12/2009	Taux d'allocataires de l'AEEH (pour 1 000 personnes de moins de 20 ans) au 31/12/2009
CC Pays de Thelle	353	117	14,1	9,1
CC Sablons	360	82	19,3	8,2
CC Vexin-Thelle	190	36	17,5	6,7
Thelle Vexin-Sablons	903	235	16,5	8,3
Oise	11 421	1 870	26,1	8,5
Picardie	32 838	5 184	32,1	10,3
France métropolitaine	853 219	159 212	25,8	10,4

Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre de Rmistes au 31/12/2007	Taux de Rmistes (pour 1 000 ménages) au 31/12/2007	Taux de Rmistes de 25-49 ans (pour 1 000 personnes de 25-49 ans) au 31/12/2007
CC Pays de Thelle	256	15,4	11,0
CC Sablons	356	29,8	21,8
CC Vexin-Thelle	110	15,1	10,9
Thelle Vexin-Sablons	722	20,2	14,7
Oise	10 277	33,4	26,2
Picardie	28 869	37,9	32,4
France métropolitaine	1 028 154	39,0	35,8

Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

	Nombre d'allocataires de l'API au 31/12/2007	Taux d'allocataires de l'API (pour 1 000 familles monoparentales) au 31/12/2007
CC Pays de Thelle	68	53,8
CC Sablons	93	92,4
CC Vexin-Thelle	30	60,6
Thelle Vexin-Sablons	191	69,0
Oise	2 514	91,0
Picardie	7 170	105,7
France métropolitaine	177 108	77,9

Sources : Caf, MSA, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

La **CMU de base** concerne **12,0 bénéficiaires pour 1 000 habitants** du Thelle Vexin-Sablons en 2009, ce qui est inférieur aux niveaux de l'Oise (25,0 %) et de la Picardie (29,5 %).

De même, les bénéficiaires de la **CMU complémentaire** sont moins nombreux dans le Thelle Vexin-Sablons (**26,4 pour 1 000 habitants**) que dans l'Oise (50,3 %), qu'en Picardie (63,9 %) et qu'en France métropolitaine (57,9 %). Il existe des différences entre les EPCI dans un rapport de un à trois pour la CMU complémentaire comme pour la CMU de base, entre, d'une part, les communautés de communes du Pays de Thelle et Vexin-Thelle et, d'autre part, celle des Sablons.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

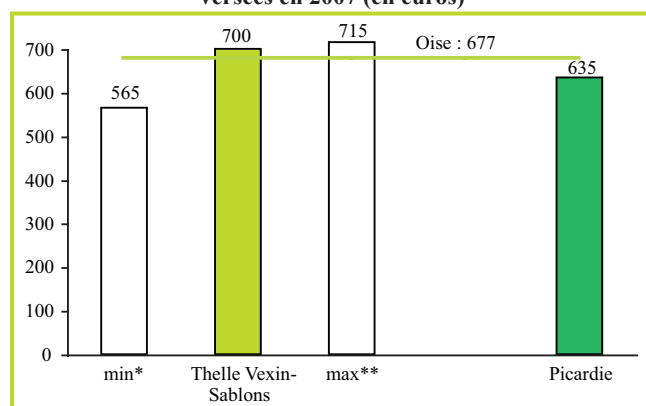
	Nombre de bénéficiaires de la CMU de base en 2009	Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire en 2009	Taux de bénéficiaires de la CMU de base (pour 1 000 habitants) en 2009	Taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire (pour 1 000 habitants) en 2009
CC Pays de Thelle	325	732	7,3	16,4
CC Sablons	688	1 572	20,6	47,0
CC Vexin-Thelle	168	281	8,5	14,2
Thelle Vexin-Sablons	1 181	2 585	12,0	26,4
Oise	19 943	40 095	25,0	50,3
Picardie	56 061	121 419	29,5	63,9
France métropolitaine*	-	3 579 141	-	57,9

Sources : CPAM, MSA, RSI, CMU, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

* Pour la valeur nationale, la source de données diffère (exploitation Fonds CMU). Avec cette source, la valeur de la Picardie est de 64,2 %.

Montant mensuel moyen des pensions vieillesse versées en 2007 (en euros)



Sources : Cram, MSA

Exploitation OR2S

* min : Thiérache ; ** max : Sud de l'Oise

Les personnes âgées résidant dans le pays de Thelle Vexin-Sablons ont reçu en moyenne 700 € par mois de pensions vieillesse en 2007. L'Oise (677 €) et la Picardie (635 €) ont des montants moyens plus faibles. Ce montant est le deuxième plus élevé des pays picards après Sud de l'Oise.

La proportion d'allocations supplémentaires versées est plus faible dans le Thelle Vexin-Sablons (1,3 % par rapport à l'ensemble des pensions vieillesse en 2006) que dans l'Oise (2,1 %) et qu'en Picardie (2,3 %). Ce taux est le plus faible des pays picards.

Par ailleurs, 20,9 % des pensions vieillesse du pays sont des pensions de réversion dans le pays au 31 décembre 2007, contre 22,6 % dans l'Oise et 25,0 % en Picardie. C'est également le taux le plus faible des pays picards.

Les personnes âgées du pays de Thelle Vexin-Sablons perçoivent moins l'aide personnalisée d'autonomie (Apa) à domicile que celles de l'Oise, de la Picardie et de la France entière : **71,0 allocataires de l'Apa à domicile pour 1 000 personnes de 75 ans et plus** dans le pays de Thelle Vexin-Sablons au 31 décembre 2007 contre respectivement 71,8 %, 130,1 % et 124,1 %.

Le taux de bénéficiaires de l'aide ménagère dans le pays (20,1 pour 1 000 personnes de 65 ans et plus en 2004) n'est pas très éloigné des taux départemental (19,4 %) et régional (20,4 %) et est plus faible qu'au niveau national (22,7 %).

NB : concernant les chiffres ci-dessus, il s'agit de montants moyens de pensions vieillesse versées en 2007. Une même personne peut cumuler plusieurs pensions vieillesse, ce qui n'est pas additionné ici. Par ailleurs, pour le régime agricole, cela ne concerne que les salariés. Concernant les pensions de réversion, il a été retenu les prestataires bénéficiant d'une pension de réversion et éventuellement d'un autre droit.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Montant mensuel moyen des pensions vieillesse versées en 2007	Pourcentage d'allocations supplémentaires (parmi l'ensemble des pensions vieillesse) au 31/12/2006*	Pourcentage de pensions de réversion (parmi l'ensemble des pensions vieillesse) au 31/12/2007
CC Pays de Thelle	685 €	1,0	21,4
CC Sablons	704 €	1,9	21,9
CC Vexin-Thelle	723 €	0,9	18,6
Thelle Vexin-Sablons	700 €	1,3	20,9
Oise	677 €	2,1	22,6
Picardie	635 €	2,3	25,0

Sources : Cram, MSA

Exploitation OR2S

* À partir du 13 janvier 2007, les personnes pouvant prétendre à l'allocation supplémentaire bénéficient de l'allocation de solidarité aux personnes âgées.

	Nombre de bénéficiaires de l'Apa à domicile au 31/12/2007	Nombre de bénéficiaires de l'aide ménagère au 31/12/2004	Taux de bénéficiaires de l'Apa à domicile (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) au 31/12/2007	Taux de bénéficiaires de l'aide ménagère (pour 1 000 personnes de 65 ans et plus) au 31/12/2004
CC Pays de Thelle	181	98	79,4	20,2
CC Sablons	122	93	75,1	28,9
CC Vexin-Thelle	71	23	52,1	8,9
Thelle Vexin-Sablons	374	215	71,0	20,1
Oise	3 611	1 984	71,8	19,4
Picardie	18 509	5 752	130,1	20,4
France*	662 000	232 000	124,1	22,7



0 15 30 km

1 : CC Vexin Thelle
2 : CC Sablons
3 : CC Pays de Thelle

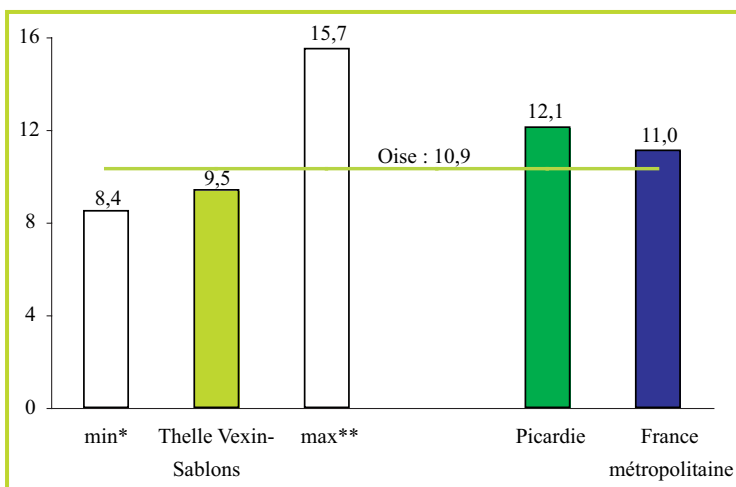
Sources : Conseils généraux 02, 60 et 80, Insee recensements de la population 2006 et 2007

Exploitation OR2S

* Les données pour la France concernent la France métropolitaine pour les aides ménagères et la France entière pour l'Apa à domicile.

Économie

Taux de chômage¹ au recensement de la population de 2007 (en %)



Source : Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

* min : Sud de l'Oise ; ** max : Grand Creillois

¹ Selon la définition de l'Insee et la déclaration des personnes lors du recensement.

Le **taux de chômage** du Thelle Vexin-Sablons est le **deuxième plus faible des pays picards** (après Sud de l'Oise) : 9,5 % au recensement de population de 2007. Ce taux est inférieur à ceux du département (10,9 %), de la région (12,1 %) et du niveau national (11,0 %). Il existe toutefois des différences entre EPCI de l'ordre de 2 points entre la communauté de communes Sablons et les deux autres. Au 31 décembre 2007, le pays de Thelle Vexin-Sablons compte 2 925 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1, dont 51,7 % de femmes. Cette proportion est légèrement supérieure à celles de l'Oise (50,5 %), de la Picardie (49,0 %) et de la France métropolitaine (48,2 %).

Les moins de 25 ans représentent 22,2 % des DEFM de catégorie 1 du pays de Thelle Vexin-Sablons, ce qui est plus faible que dans le département (23,2 %) et qu'en région (24,7 %) et supérieur au niveau national (20,1 %).

Le chômage de longue durée (plus d'un an d'ancienneté) touche 25,9 % des demandeurs d'emploi du Thelle Vexin-Sablons au 31 décembre 2007, ce qui est équivalent à l'Oise (25,7 %) et inférieur à la Picardie (28,9 %) et à la France métropolitaine (29,6 %).

Données par EPCI



0 15 30 km

1 : CC Vexin Thelle
2 : CC Sablons
3 : CC Pays de Thelle

	Taux de chômage* au recensement au 1/01/2007	Nombre de DEFM de catégorie 1 au 31/12/2007	Pourcentage de moins de 25 ans parmi les DEFM de catégorie 1 au 31/12/2007	Pourcentage de DEFM de plus d'un an d'ancienneté parmi les DEFM de catégorie 1 au 31/12/2007
CC Pays de Thelle	8,8	1 310	22,2	26,6
CC Sablons	10,7	1 118	21,6	24,8
CC Vexin-Thelle	8,9	497	23,7	26,8
Thelle Vexin-Sablons	9,5	2 925	22,2	25,9
Oise	10,9	26 439	23,2	25,7
Picardie	12,1	70 948	24,6	29,0
France métropolitaine	11,0	2 143 487	20,1	29,6

Sources : Pôle emploi, DRTEFP, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

* Selon la définition de l'Insee et la déclaration des personnes lors du recensement (en %).

Chapitre 2. État de santé

Données générales

Affections de longue durée

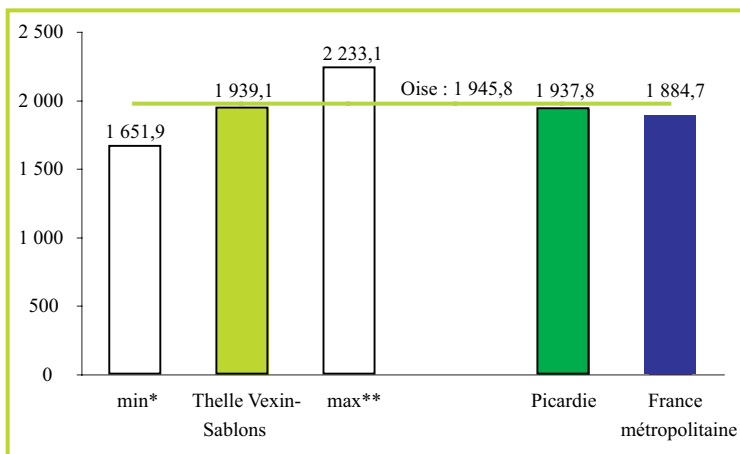
En 2004-2005, le pays de Thelle Vexin-Sablons compte **1 939,1 nouveaux bénéficiaires d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée** (ALD) pour 100 000 habitants (soit 1 503 personnes en moyenne annuelle), ce qui n'est pas significativement différent de la France métropolitaine (1 884,7 ; 1 945,8 dans l'Oise et 1 937,8 en Picardie).

Chez les femmes, 1 652,4 nouvelles admissions en ALD ont été dénombrées dans le pays de Thelle Vexin-Sablons en 2004-2005 pour 100 000 femmes, soit 687 femmes en moyenne annuelle. Ce taux est inférieur à ceux de l'Oise (1 668,0) et de la Picardie (1 648,3) et n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (1 607,7).

Les nouvelles admissions en ALD chez les hommes sont de 2 259,6 pour 100 000 en 2004-2005 (816 hommes en moyenne annuelle) contre 2 279,4 dans l'Oise, 2 285,8 en Picardie et 2 226,8 en France métropolitaine (différence non significative).

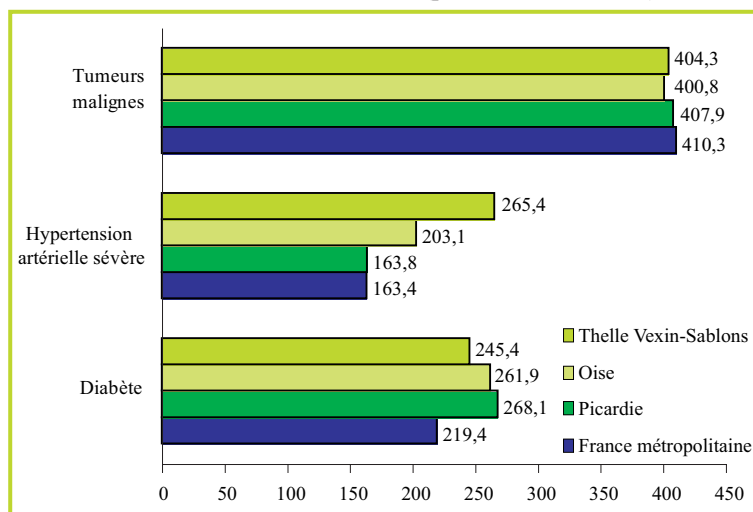
Au niveau des EPCI, il existe des différences puisque le nombre de nouvelles admissions en ALD est supérieur à celui du niveau national sur la communauté de communes Sablons avec une situation inverse dans les deux autres communautés de communes, et ce quel que soit le genre.

Nouveaux bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD en 2004-2005 (pour 100 000 habitants)



Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S
* min : Vallées Bresles et Yères ; ** max : Grand Creillois
Exploitation OR2S

Taux d'admissions en ALD pour les trois premières causes chez les femmes en 2004-2005 (pour 100 000 femmes)



Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S
Exploitation OR2S

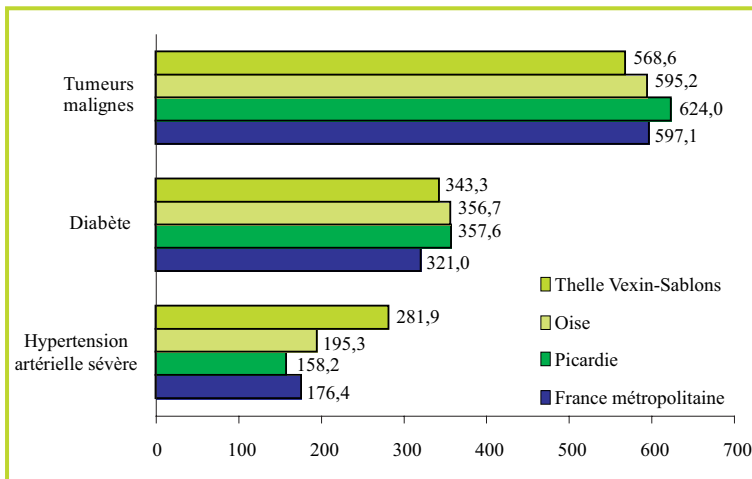
Les admissions féminines en ALD sont principalement liées aux tumeurs malignes, au diabète et à l'hypertension artérielle sévère.

Le taux d'admissions en ALD pour tumeurs malignes est de 404,3 pour 100 000 dans le Thelle Vexin-Sablons (400,8 dans le département, 407,9 en région et 410,3 au niveau national ; différence non significative), soit 174 femmes admises en ALD en moyenne par an en 2004-2005.

Le taux d'admissions en ALD pour hypertension artérielle sévère (265,4 pour 100 000, soit 104 femmes en moyenne annuelle) est significativement plus élevé dans le Thelle Vexin-Sablons qu'en France métropolitaine (163,4 ; 203,1 dans l'Oise et 163,8 en Picardie). Ce taux est le plus élevé des pays picards. Une différence est constatée au niveau des EPCI : les communautés de communes du Pays de Thelle et des Sablons présentent des valeurs significativement différentes du niveau national, ce qui n'est pas retrouvé dans la communauté de communes Vexin-Thelle.

Le diabète a entraîné 245,4 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 femmes dans le Thelle Vexin-Sablons en 2004-2005 (soit 101 femmes en moyenne annuelle) contre 261,9 dans l'Oise, 268,1 en Picardie et 219,4 en France métropolitaine (différence non significative).

Taux d'admissions en ALD pour les trois premières causes chez les hommes en 2004-2005 (pour 100 000 hommes)



Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Comme pour les femmes, les admissions en ALD des hommes du Thelle Vexin-Sablons sont liées aux tumeurs malignes, au diabète et à l'hypertension artérielle sévère.

Les tumeurs malignes ont provoqué 190 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an en 2004-2005 dans le Thelle Vexin-Sablons, soit 568,6 pour 100 000 (595,2 dans l'Oise et 624,0 en Picardie). Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (597,1). Il constitue le troisième taux le plus faible des pays picards.

Avec 136 hommes admis en ALD en moyenne par an en 2004-2005, le taux d'admissions pour diabète dans le Thelle Vexin-Sablons (343,3) n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (321,0 ; 356,7 dans l'Oise ; 357,6 en Picardie).

En 2004-2005, le Thelle Vexin-Sablons a un taux d'admissions en ALD pour hypertension artérielle sévère de 281,9 pour 100 000 chez les hommes (soit 102 hommes admis en ALD en moyenne par an), ce qui est significativement supérieur au taux national (176,4 ; 195,3 dans le département ; 158,2 en Picardie). Ce taux est le plus élevé des pays picards.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD en 2004-2005 (pour 100 000 habitants)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	298	354	652	1 599,9	2 133,4	1 863,2
CC Sablons	246	288	533	1 845,9	2 457,2	2 129,1
CC Vexin-Thelle	143	174	317	1 496,2	2 214,9	1 822,8
Thelle Vexin-Sablons	687	816	1 503	1 652,4	2 259,6	1 939,1
Oise	6 057	6 907	12 964	1 668,0	2 279,4	1 945,8
Picardie	15 492	17 629	33 121	1 648,3	2 285,8	1 937,8
France métropolitaine	523 087	576 896	1 099 982	1 607,7	2 226,8	1 884,7

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers*

En 2004-2005, **22 450 séjours en hôpital** ont concerné en moyenne annuelle des habitants du Thelle Vexin-Sablons (12 055 séjours concernant des femmes et 10 396 concernant des hommes), soit un taux standardisé de **254,4 séjours pour 1 000 habitants** (quatrième taux le plus faible des pays picards). Ce taux est moins élevé que dans l'Oise (278,9 ‰) et qu'en Picardie (277,2 ‰).

Le taux de séjours hospitaliers pour les femmes, comme pour les hommes, est plus faible dans le pays de Thelle Vexin-Sablons que dans l'Oise et qu'en Picardie. Pour les femmes, le taux de séjours est de 260,8 pour 1 000 (quatrième taux le plus faible des pays) contre respectivement 284,9 ‰ et 281,8 ‰. Pour les hommes, il est de 252,3 ‰ (troisième taux le plus faible des pays picards) contre 278,0 ‰ et 278,4 ‰.

Ces séjours ont lieu pour 0,7 % d'entre eux dans le Thelle Vexin-Sablons, pour 29,9 % dans les autres pays du département de l'Oise (23,5 % à Beauvais, 3,3 % à Creil), pour 60,6 % en Île-de-France (46,5 % dans le département voisin du Val d'Oise dont 18,2 % à Beaumont-sur-Oise, 9,5 % à Pontoise, 9,3 % à l'Isle Adam et 5,5 % à Osny ; 8,1 % à Paris), pour 3,6 % dans l'Eure (3,3 % à Gisors), pour 2,3 % dans la Somme (principalement Amiens) et pour 2,9 % dans le reste de la France.

* voir en annexes le paragraphe concernant le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI).

Données par EPCI



- 0 15 30 km
- 1 : CC Vexin Thelle
 - 2 : CC Sablons
 - 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de séjours* en 2004-2005			Taux de séjours* en 2004-2005 pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	5 489	4 761	10 250	261,7	252,5	256,0
CC Sablons	4 145	3 600	7 745	266,8	264,5	262,4
CC Vexin-Thelle	2 421	2 034	4 455	249,2	232,7	238,4
Thelle Vexin-Sablons	12 055	10 396	22 450	260,8	252,3	254,4
Oise	111 379	95 746	207 125	284,9	278,0	278,9
Picardie	272 999	235 063	508 063	281,8	278,4	277,2

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour la France ne sont pas disponibles au moment de la parution de ce document.

* Hors séances et nouveaux-nés bien portants.

Mortalité

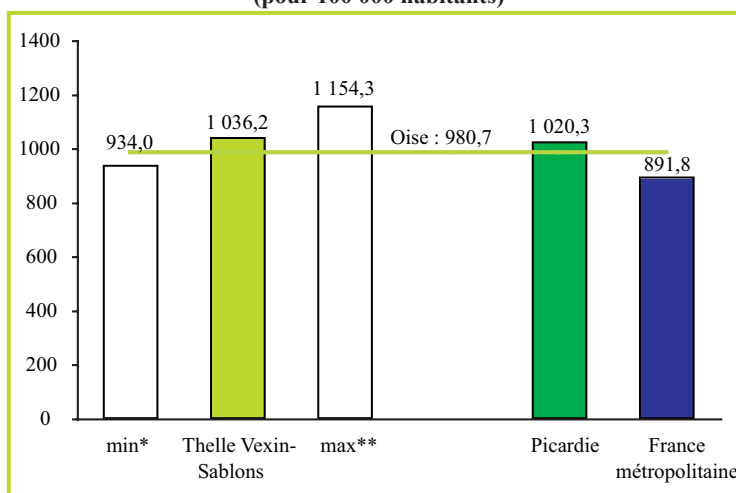
En 2000-2008, le pays de Thelle Vexin-Sablons a un taux de **mortalité générale de 1 036,2 pour 100 000** (696 décès annuels en moyenne) contre 980,7 dans l'Oise, 1 020,3 en Picardie et 891,8 en France métropolitaine (différence significative). Quel que soit l'EPCI, une surmortalité par rapport à la France métropolitaine est constatée.

Avant 65 ans, la mortalité est de **225,9 décès pour 100 000 habitants** du pays de Thelle Vexin-Sablons en 2000-2008 (238,3 dans l'Oise et 257,8 en Picardie). Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (217,2). Il représente 178 décès par an en moyenne dans le Thelle Vexin-Sablons et est le troisième taux le plus faible des pays picards (après le pays Sud de l'Oise et le Compiégnois).

Au niveau des EPCI, si les communautés de communes du Pays de Thelle et du Vexin-Thelle sont au niveau de la moyenne nationale, une surmortalité est constatée sur la communauté de communes Sablons.

En 2000-2008, le pays de Thelle Vexin-Sablons a un taux de **mortalité infantile de 4,6 pour 1 000 naissances vivantes** (contre 4,1 ‰ dans l'Oise, 4,1 ‰ en Picardie et 3,9 ‰ en France métropolitaine). Cela représente 6 enfants qui décèdent en moyenne par an avant leur premier anniversaire. Le taux est élevé sur la communauté de communes Sablons (6,4 ‰).

Taux standardisé de mortalité générale en 2000-2008 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee

Exploitation OR2S

* min : Vallées Bresles et Yères ; ** max : Trait Vert - Santerre Initiatives

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2008 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2008 (hommes+femmes)		Taux de mortalité infantile, pour 1 000 naissances vivantes en 2000-2008
	Mortalité générale	Mortalité prématurée (avant 65 ans)	Mortalité générale	Mortalité prématurée (avant 65 ans)	
CC Pays de Thelle	296	78	1 020,2	219,2	3,3
CC Sablons	225	65	1 070,1	243,2	6,4
CC Vexin-Thelle	175	35	1 013,8	213,8	4,0
Thelle Vexin-Sablons	696	178	1 036,2	225,9	4,6
Oise	5 933	1 514	980,7	238,3	4,1
Picardie	16 695	3 918	1 020,3	257,8	4,1
France métropolitaine	526 432	107 613	891,8	217,2	3,9

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Tumeurs

Ensemble des tumeurs

Affections de longue durée

Les **tumeurs malignes** représentent un **taux de nouvelles admissions en ALD de 472,8 pour 100 000 habitants** dans le Thelle Vexin-Sablons en 2004-2005, soit 364 personnes en moyenne par an. Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (485,0 ; 479,9 dans l'Oise et 496,1 en Picardie) et représente le cinquième taux le plus bas des pays picards.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour tumeurs en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour tumeurs (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	75	83	158	383,3	538,0	451,4
CC Sablons	59	63	122	427,0	609,4	499,4
CC Vexin-Thelle	41	43	84	419,0	581,1	482,5
Thelle Vexin-Sablons	174	190	364	404,3	568,6	472,8
Oise	1 457	1 719	3 175	400,8	595,2	479,9
Picardie	3 787	4 646	8 433	407,9	624,0	496,1
France métropolitaine	130 821	152 291	283 112	410,3	597,1	485,0

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, 1 748 séjours hospitaliers d'habitants du pays de Thelle Vexin-Sablons en moyenne par an sont liés à des tumeurs. Ceci représente un taux de 21,4 séjours pour 1 000 habitants (16,6 % chez les femmes et 27,6 % chez les hommes), ce qui est plus faible que dans l'Oise (24,2 %) et qu'en Picardie (22,8 %).

Mortalité

La mortalité par tumeurs est significativement plus élevée dans le pays de Thelle Vexin-Sablons (**269,4 pour 100 000** en 2000-2008, contre 267,4 dans l'Oise et 275,8 en Picardie) qu'en France métropolitaine (248,1) et représente 191 décès en moyenne par an. Le taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) par tumeurs (94,8), quatrième taux le plus faible des pays picards, est significativement supérieur au taux national (86,3 ; 95,1 dans le département et 100,4 en région). Tant pour la mortalité générale que pour la mortalité prématurée, la communauté de communes Sablons est la seule à présenter une surmortalité par rapport à la moyenne nationale. Parmi les cancers, celui de la trachée, des bronches et du poumon constitue la première cause de mortalité par cancers dans le Thelle Vexin-Sablons : 46,4 décès pour 100 000 (35 décès en moyenne par an), contre 50,7 dans l'Oise et 51,5 en Picardie. Ce taux (le deuxième plus faible des pays picards) n'est pas significativement différent du taux national (45,3).

Au deuxième rang, se situe le cancer du côlon-rectum*.

Enfin au troisième rang, le cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS) a un taux de mortalité de 22,8 pour 100 000 dans le Thelle Vexin-Sablons contre 19,0 dans l'Oise et 20,8 en Picardie. Il est responsable de 18 décès par an en moyenne. Ce taux de mortalité est significativement supérieur à celui de la France métropolitaine (16,4).

Chez les femmes, les deux premières causes de décès par cancers sont le cancer du sein puis celui du côlon-rectum**.

La troisième cause de décès par cancers chez les femmes du Thelle Vexin-Sablons est le cancer de la trachée, des bronches et du poumon avec un taux de mortalité de 16,4 pour 100 000 en 2000-2008 contre 17,2 dans l'Oise, 15,8 en Picardie et 16,6 en France métropolitaine (différence non significative).

Chez les hommes, les trois premières causes de décès par cancers sont les cancers de la trachée, des bronches et du poumon, de la prostate* et des voies aérodigestives supérieures.

Le taux de mortalité par cancer de la trachée, des bronches et du poumon chez les hommes du pays de Thelle Vexin-Sablons est de 84,1 pour 100 000 en 2000-2008 (contre 94,3 dans le département et 97,7 en région). Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (83,3) et représente 28 décès par an en moyenne d'habitants du Thelle Vexin-Sablons. Par ailleurs, ce taux est le deuxième plus bas des pays picards (après Sud de l'Aisne).

Les cancers des voies aérodigestives supérieures ont un taux de mortalité de 43,7 pour 100 000 dans le Thelle Vexin-Sablons en 2000-2008 (16 décès par an en moyenne) contre 35,6 dans l'Oise et 39,6 en Picardie. Ce taux est significativement supérieur à celui de la France métropolitaine (31,2).

* Ce cancer sera vu plus en détail dans la suite du document.

** Ces deux cancers seront vus plus en détail dans la suite du document.

Données par EPCI



- 0 15 30 km
- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2008 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2008 (hommes+femmes)	
	Mortalité générale par tumeurs	Mortalité prématurée par tumeurs	Mortalité générale par tumeurs	Mortalité prématurée par tumeurs
CC Pays de Thelle	82	31	259,9	88,3
CC Sablons	65	27	289,9	101,9
CC Vexin-Thelle	44	16	261,5	98,3
Thelle Vexin-Sablons	191	73	269,4	94,8
Oise	1 682	590	267,4	95,1
Picardie	4 629	1 499	275,8	100,4
France métropolitaine	146 796	42 383	248,1	86,3

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Affections de longue durée

Le taux d'admissions en ALD pour cancer de la prostate dans le Thelle Vexin-Sablons est de 193,8 pour 100 000 (contre 203,7 dans l'Oise et 209,7 en Picardie), ce qui n'est pas significativement différent de la France métropolitaine (200,2). Il représente en moyenne 57 nouvelles admissions d'habitants du Thelle Vexin-Sablons par an en 2004-2005.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour cancer de la prostate en 2004-2005	Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer de la prostate (pour 100 000 hommes) en 2004-2005
CC Pays de Thelle	24	175,6
CC Sablons	16	188,0
CC Vexin-Thelle	17	241,2
Thelle Vexin-Sablons	57	193,8
Oise	547	203,7
Picardie	1 499	209,7
France métropolitaine	50 033	200,2

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

Le cancer de la prostate a provoqué 114 séjours hospitaliers par an d'habitants du Thelle Vexin-Sablons en 2004-2005, soit un taux de 3,6 séjours pour 1 000 hommes. Ce taux est peu différent des taux départemental (3,7 ‰) et régional (3,8 ‰).

Mortalité

Le cancer de la prostate représente un taux de mortalité de 62,5 pour 100 000 hommes dans le Thelle Vexin-Sablons (51,2 dans le département et 51,7 dans la région), ce qui est significativement supérieur au taux national (44,0). Ce taux est le deuxième plus élevé des pays picards (après celui du Saint-Quentinois). Les cancers de la prostate représentent 13 décès en moyenne par an dans le Thelle Vexin-Sablons en 2000-2008. Seul l'EPCI Vexin-Thelle présente une surmortalité en regard de la moyenne nationale.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de décès par cancer de la prostate en 2000-2008	Taux de mortalité par cancer de la prostate (pour 100 000 hommes) en 2000-2008
CC Pays de Thelle	5	54,1
CC Sablons	3	48,5
CC Vexin-Thelle	4	85,3
Thelle Vexin-Sablons	13	62,5
Oise	105	51,2
Picardie	294	51,7
France métropolitaine	9 100	44,0

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Cancer du sein*

Affections de longue durée

Le taux d'admissions en ALD pour cancer du sein est de 169,5 pour 100 000 dans le pays de Thelle Vexin-Sablons (75 nouvelles admissions en moyenne par an), ce qui n'est pas significativement différent de la France métropolitaine (175,0 ; 168,0 dans l'Oise et 171,2 en Picardie).

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour cancer du sein en 2004-2005 (femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer du sein (pour 100 000 femmes) en 2004-2005
CC Pays de Thelle	31	158,2
CC Sablons	24	159,7
CC Vexin-Thelle	20	202,0
Thelle Vexin-Sablons	75	169,5
Oise	618	168,0
Picardie	1 580	171,2
France métropolitaine	54 841	175,0

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S Exploitation OR2S
 Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.
 Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

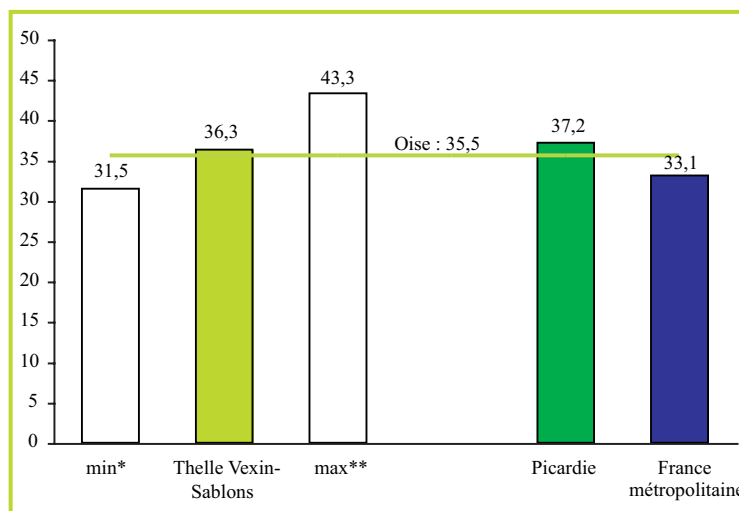
Séjours hospitaliers

Annuellement entre 2004 et 2005, 186 séjours hospitaliers pour cancer du sein ont été recensés pour des femmes habitant le pays de Thelle Vexin-Sablons, soit un taux de 4,1 séjours pour 1 000 femmes. Ce taux est assez proche de ceux de l'Oise (4,6 ‰) et de la Picardie (4,2 ‰).

Mortalité

Le taux de mortalité par cancer du sein dans le Thelle Vexin-Sablons en 2000-2008 est de 36,3 pour 100 000 femmes (35,5 dans l'Oise et 37,2 en Picardie) et n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (33,1). Ce cancer est responsable entre 2000 et 2008 de 15 décès en moyenne par an dans le pays.

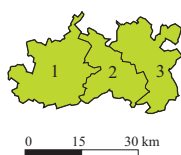
Taux standardisé de mortalité par cancer du sein en 2000-2008 (pour 100 000 femmes)



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S Exploitation OR2S
 * min : Sources et Vallées ; ** max : Trois Vallées

* cf. page 48 à consulter également concernant le dépistage organisé du cancer du sein chez les femmes de 50 à 74 ans.

Données par EPCI



1 : CC Vexin Thelle
2 : CC Sablons
3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de décès par cancer du sein en 2000-2008 (femmes)	Taux de mortalité par cancer du sein (pour 100 000 femmes) en 2000-2008
CC Pays de Thelle	6	34,9
CC Sablons	5	35,0
CC Vexin-Thelle	4	40,9
Thelle Vexin-Sablons	15	36,3
Oise	129	35,5
Picardie	358	37,2
France métropolitaine	11 206	33,1

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Cancer du côlon-rectum*

Affections de longue durée

Le cancer du côlon-rectum est responsable de l'admission en ALD de 32 habitants du Thelle Vexin-Sablons en moyenne par an en 2004-2005 (17 hommes), soit un taux de nouvelles admissions de 42,9 pour 100 000 (contre 47,1 dans l'Oise, 47,9 en Picardie et 50,5 en France métropolitaine ; différence non significative). Ce taux est le quatrième plus faible des pays picards (après Trois Vallées, le Saint-Quentinois et Vallées Bresles et Yeres).

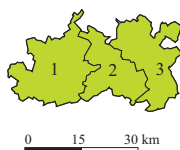
Les hommes ont des taux de nouvelles admissions en ALD plus élevés que les femmes : 44,7 pour 100 000 pour les hommes du pays de Thelle Vexin-Sablons contre 37,7 pour les femmes (respectivement 56,7 contre 39,2 dans l'Oise, 59,1 contre 39,2 en Picardie et 62,5 contre 41,7 en France métropolitaine).

Cependant, le taux de nouvelles admissions en ALD pour les hommes du pays de Thelle Vexin-Sablons est significativement inférieur au taux de la France métropolitaine (44,7 contre 62,5) et est le deuxième taux le plus faible des pays picards (après le Saint-Quentinois).

À noter le taux de nouvelles admissions pour cancer colorectal faible dans la communauté de communes Vexin-Thelle tant chez les hommes que les femmes (différences significatives avec le niveau national).

* cf. page 48, consulter le dépistage organisé du cancer du côlon-rectum.

Données par EPCI



1 : CC Vexin Thelle
2 : CC Sablons
3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cancer du côlon-rectum en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancer du côlon-rectum (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	9	7	16	49,1	40,5	47,1
CC Sablons	5	7	12	42,9	59,3	54,4
CC Vexin-Thelle	1	2	4	11,9	32,8	21,4
Thelle Vexin-Sablons	16	17	32	37,7	44,7	42,9
Oise	139	160	298	39,2	56,7	47,1
Picardie	368	431	799	39,2	59,1	47,9
France métropolitaine	13 087	15 552	29 359	41,7	62,5	50,5

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

Le cancer du côlon-rectum a impliqué en moyenne par an 68 séjours hospitaliers de femmes du Thelle Vexin-Sablons et 105 séjours d'hommes en 2004-2005. Ceci représente des taux de séjours de 1,6 pour 1 000 femmes et 3,0 pour 1 000 hommes. Ces taux sont proches de ceux de l'Oise (respectivement 1,8 ‰ et 3,0 ‰) et de la Picardie (respectivement 1,7 ‰ et 2,9 ‰).

Le taux général est de 2,3 pour 1 000 habitants du Thelle Vexin-Sablons contre 2,3 ‰ dans l'Oise et 2,2 ‰ en Picardie.

Mortalité

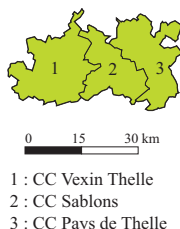
Entre 2000 et 2008, le taux de mortalité par cancer du côlon-rectum dans le Thelle Vexin-Sablons est de 26,8 pour 100 000 habitants (soit 18 décès en moyenne par an). Ce taux est à comparer à ceux de l'Oise (26,5), de la Picardie (28,6) et de la France métropolitaine (27,7 ; différence non significative).

Le cancer du côlon-rectum est la deuxième cause de mortalité par cancers chez les femmes du Thelle Vexin-Sablons (9 décès en moyenne par an). Le taux de mortalité correspondant (21,2 pour 100 000 femmes) n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (21,4 ; 20,9 dans l'Oise et 22,0 en Picardie).

Chez les hommes, ce taux de mortalité n'est pas significativement différent (33,2 pour 100 000 hommes, soit 10 décès en moyenne par an) du niveau national (37,2 ; 34,4 dans le département et 38,1 en région).

À noter une même tendance pour la mortalité que pour les ALD pour cette localisation cancéreuse concernant la communauté de communes Vexin-Thelle (mais sans différence significative).

Données par EPCI



	Nombre annuel moyen de décès par cancer du côlon-rectum en 2000-2008			Taux de mortalité par cancer du côlon-rectum (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	3	4	8	17,4	34,1	24,6
CC Sablons	3	4	7	28,0	38,1	33,1
CC Vexin-Thelle	2	2	4	18,9	24,9	22,0
Thelle Vexin-Sablons	9	10	18	21,2	33,2	26,8
Oise	75	85	160	20,9	34,4	26,5
Picardie	218	252	470	22,0	38,1	28,6
France métropolitaine	7 703	8 627	16 330	21,4	37,2	27,7

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Cancer de l'utérus*

Affections de longue durée

En 2004-2005, le cancer de l'utérus est la cause de 15 admissions en ALD en moyenne par an de femmes habitant le Thelle Vexin-Sablons, soit un taux de nouvelles admissions de 35,9 pour 100 000 femmes (28,2 dans l'Oise et 31,6 en Picardie). Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (26,3).

Séjours hospitaliers

Le cancer de l'utérus a entraîné, sur cette même période, 42 hospitalisations en moyenne par an de femmes habitant le Thelle Vexin-Sablons. Ceci représente un taux d'hospitalisations de 0,9 pour 1 000, contre 0,8 % dans l'Oise et 0,9 % en Picardie.

Mortalité

La mortalité par cancer de l'utérus (quatrième cause de mortalité par cancers chez les femmes du Thelle Vexin-Sablons avec 5 décès en moyenne par an entre 2000 et 2008) est significativement plus importante dans le pays (12,6 pour 100 000) qu'en France métropolitaine (8,6 ; 10,4 dans l'Oise et 11,3 en Picardie). Ce taux est le cinquième plus élevé des pays picards, du à la situation de la communauté de communes Sablons qui affiche un taux de 22,7 pour 100 000 (troisième taux le plus élevé parmi les EPCI, présentant une différence significative avec le niveau national).

* Le cancer de l'utérus comprend les cancers du col et du corps. Le dépistage (frottis), en revanche, ne concerne que le cancer du col de l'utérus (cf. page 48).

Maladies de l'appareil circulatoire

Ensemble des maladies de l'appareil circulatoire

Affections de longue durée

Les maladies de l'appareil circulatoire sont également génératrices de nombreuses admissions pour une exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD.

Ainsi, le taux de nouvelles admissions en ALD pour **pathologie cardiaque grave** en 2004-2005 est de **155,6 pour 100 000** dans le Thelle Vexin-Sablons, soit 107 admissions en moyenne par an. Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (141,4 ; 152,1 dans l'Oise et 148,7 en Picardie) et est le cinquième taux le plus élevé des pays picards.

Les admissions pour **maladie coronaire** dans le pays de Thelle Vexin-Sablons (**156,5 pour 100 000**, soit 120 admissions par an) ne sont pas significativement plus nombreuses qu'en France métropolitaine (141,5 ; 145,9 dans l'Oise et 149,3 en Picardie).

L'**hypertension artérielle sévère** a entraîné **277,7 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 habitants** du Thelle Vexin-Sablons (206 personnes en moyenne par an). Ce taux est significativement supérieur à celui de la France métropolitaine (171,3 ; 202,4 dans l'Oise et 163,6 en Picardie) et est le plus élevé des pays picards. Quel que soit l'EPCI, la différence pour ces admissions est significative avec le niveau national. Le taux est notamment très élevé sur la communauté de communes Sablons (le double de la moyenne nationale).

Données par EPCI

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour pathologie cardiaque grave en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour pathologie cardiaque grave (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CC Pays de Thelle	44	88,7
CC Sablons	37	74,8
CC Vexin-Thelle	25	50,5
Thelle Vexin-Sablons	107	155,6
Oise	939	152,1
Picardie	2 458	148,7
France métropolitaine	81 859	141,4

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour maladie coronaire en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour maladie coronaire (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CC Pays de Thelle	45	133,1
CC Sablons	44	174,1
CC Vexin-Thelle	32	182,7
Thelle Vexin-Sablons	120	156,5
Oise	962	145,9
Picardie	2 533	149,3
France métropolitaine	82 414	141,5

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour hypertension artérielle sévère en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour hypertension artérielle sévère (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CC Pays de Thelle	83	255,5
CC Sablons	84	339,3
CC Vexin-Thelle	39	232,3
Thelle Vexin-Sablons	206	277,7
Oise	1 285	202,4
Picardie	2 731	163,6
France métropolitaine	99 547	171,3

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Séjours hospitaliers

Entre 2004 et 2005, les maladies de l'appareil circulatoire ont entraîné annuellement 2 007 séjours en hôpital d'habitants du pays de Thelle Vexin-Sablons (846 femmes et 1 161 hommes), soit un taux de 26,0 séjours pour 1 000 habitants, contre 25,7 % dans l'Oise et 26,8 % en Picardie.

Le taux féminin (19,9 % contre 20,3 % dans le département et 21,2 % en région) est le cinquième plus faible des pays picards tandis que le taux masculin (33,0 % contre respectivement 32,3 % et 33,8 %) est dans la moyenne des taux picards.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

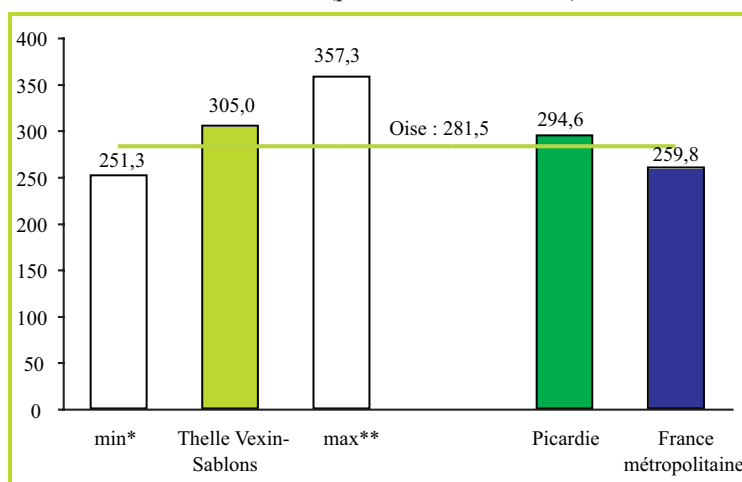
	Nombre annuel moyen de séjours pour maladies de l'appareil circulatoire en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			Taux de séjours pour maladies de l'appareil circulatoire en 2004-2005 pour 1 000 habitants (diagnostics principal et relié),		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	374	506	880	19,9	31,6	25,3
CC Sablons	274	419	693	20,5	37,5	28,3
CC Vexin-Thelle	198	236	434	19,2	29,6	24,0
Thelle Vexin-Sablons	846	1 161	2 007	19,9	33,0	26,0
Oise	7 633	9 697	17 330	20,3	32,3	25,7
Picardie	20 993	25 910	46 902	21,2	33,8	26,8

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire en 2000-2008 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

* min : Grand Creillois ; ** max : Chaunois

Exploitation OR2S

La mortalité par maladies de l'appareil circulatoire est significativement plus importante dans le Thelle Vexin-Sablons (305,0 pour 100 000 en 2000-2008) qu'en France métropolitaine (259,8 ; 281,5 dans l'Oise et 294,6 en Picardie). Les maladies de l'appareil circulatoire représentent 194 décès par an en moyenne dans le pays de Thelle Vexin-Sablons sur la période 2000-2008. Une surmortalité est constatée pour les trois EPCI.

Le taux de mortalité prématurée (survenant avant 65 ans) pour ces pathologies dans le Thelle Vexin-Sablons (32,8 pour 100 000, soit 25 décès en moyenne par an) est équivalent à celui de la France métropolitaine (29,7 ; différence non significative) et est à comparer à ceux de l'Oise (33,5) et de la Picardie (37,7). Le taux du Thelle Vexin-Sablons est le quatrième plus faible des pays picards.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2008 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2008 (hommes+femmes)	
	Mortalité générale par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité prématurée par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité générale par maladies de l'appareil circulatoire	Mortalité prématurée par maladies de l'appareil circulatoire
CC Pays de Thelle	81	11	301,1	31,0
CC Sablons	58	9	297,0	35,8
CC Vexin-Thelle	55	5	312,2	31,9
Thelle Vexin-Sablons	194	25	305,0	32,8
Oise	1 626	209	281,5	33,5
Picardie	4 701	566	294,6	37,7
France métropolitaine	152 781	14 624	259,8	29,7

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Accidents vasculaires cérébraux

Affections de longue durée

En 2004-2005, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) ont un taux d'admissions en ALD dans le Thelle Vexin-Sablons de 49,9 pour 100 000 (37 admissions par an en moyenne), ce qui est significativement inférieur au taux de la France métropolitaine (61,0 ; 56,9 dans l'Oise et 55,7 en Picardie). Ce taux est le troisième plus faible des pays picards (après Trois Vallées et le Grand Beauvaisis). Cette différence avec le niveau national n'est retrouvée par EPCI que pour la seule communauté de communes Pays de Thelle.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour accident vasculaire cérébral invalidant en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour accident vasculaire cérébral invalidant (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CC Pays de Thelle	16	44,8
CC Sablons	13	56,8
CC Vexin-Thelle	9	52,9
Thelle Vexin-Sablons	37	49,9
Oise	364	56,9
Picardie	935	55,7
France métropolitaine	35 378	61,0

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, le taux de séjours en hôpital pour accident vasculaire cérébral pour les habitants du pays de Thelle Vexin-Sablons est de 2,4 séjours pour 1 000 habitants. Ce taux est à comparer à ceux du département (2,8 %) et de la région (2,6 %).

Le taux est plus élevé chez les hommes (2,9 % dans le pays de Thelle Vexin-Sablons, 3,4 % dans l'Oise et 3,3 % en Picardie) que chez les femmes (respectivement 2,0 %, 2,4 % et 2,1 %). Le taux masculin est le quatrième plus faible des pays picards.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de séjours pour accident vasculaire cérébral en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			Taux de séjours pour accident vasculaire cérébral pour 1 000 habitants en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	41	44	85	2,2	3,0	2,6
CC Sablons	20	31	51	1,5	3,3	2,2
CC Vexin-Thelle	22	17	39	2,1	2,3	2,2
Thelle Vexin-Sablons	83	92	175	2,0	2,9	2,4
Oise	887	932	1 820	2,4	3,4	2,8
Picardie	2 156	2 347	4 503	2,1	3,3	2,6

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

Les maladies vasculaires cérébrales ont un taux de mortalité en population générale dans le pays de Thelle Vexin-Sablons de 61,9 décès pour 100 000 habitants en 2000-2008 contre 61,3 dans l'Oise et 64,0 en Picardie. Ce taux de mortalité est équivalent à celui de la France métropolitaine (59,6 ; différence non significative) et représente 39 décès en moyenne par an dans le Thelle Vexin-Sablons.

Le taux de mortalité prématurée par maladie vasculaire cérébrale dans le pays de Thelle Vexin-Sablons (5,3 pour 100 000, soit 4 décès en moyenne par an) est le plus faible des pays picards. Ce taux n'est pas statistiquement différent de celui de la France métropolitaine (5,9 ; 6,8 dans l'Oise et 7,6 en Picardie).

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de décès par accident vasculaire cérébral en 2000-2008 (hommes+femmes)	Taux de mortalité par accident vasculaire cérébral (pour 100 000 habitants) en 2000-2008 (hommes+femmes)
CC Pays de Thelle	17	64,9
CC Sablons	12	59,3
CC Vexin-Thelle	10	57,6
Thelle Vexin-Sablons	39	61,9
Oise	352	61,3
Picardie	1 019	64,0
France métropolitaine	34 969	59,6

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Affections de longue durée

En 2004-2005, les cardiopathies ischémiques ont entraîné en moyenne par an 65 nouvelles admissions en ALD (dont 49 hommes), soit un taux de 84,5 pour 100 000. Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (81,1 ; 78,6 dans l'Oise et 81,9 en Picardie).

Concernant les écarts suivant le genre, le taux masculin représente près de trois fois celui des femmes. En conséquence, ce taux fait de ce pays le cinquième plus élevé des pays picards chez les hommes, alors qu'il est le quatrième moins élevé chez les femmes.

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cardiopathies ischémiques en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour cardiopathies ischémiques (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	6	18	24	36,8	105,7	71,7
CC Sablons	6	17	22	47,4	127,3	88,9
CC Vexin-Thelle	3	15	18	34,5	189,9	106,3
Thelle Vexin-Sablons	15	49	65	38,5	132,4	84,5
Oise	145	370	514	41,0	121,7	78,6
Picardie	434	950	1 384	45,8	123,0	81,9
France métropolitaine	14 552	32 650	47 202	42,8	126,2	81,1

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

Les cardiopathies ischémiques ont entraîné 465 séjours en hôpital par an d'habitants du pays de Thelle Vexin-Sablons en 2004-2005 (115 séjours de femmes et 350 séjours d'hommes).

Le taux de séjours est de 6,0 pour 1 000 habitants (5,8 ‰ dans l'Oise et en Picardie). Les taux sont presque trois fois moins élevés pour les femmes (2,9 ‰ dans le Thelle Vexin-Sablons, 3,1 ‰ dans l'Oise et 3,3 ‰ en Picardie) que pour les hommes (respectivement 9,6 ‰, 8,8 ‰ et 8,9 ‰).

	Nombre annuel moyen de séjours pour cardiopathies ischémiques en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			Taux de séjours pour cardiopathies ischémiques en 2004-2005 (diagnostics principal et relié), pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	47	151	198	2,7	9,3	5,8
CC Sablons	41	130	171	3,3	11,0	7,0
CC Vexin-Thelle	28	68	96	2,9	8,2	5,4
Thelle Vexin-Sablons	115	350	465	2,9	9,6	6,0
Oise	1 147	2 754	3 901	3,1	8,8	5,8
Picardie	3 240	7 018	10 258	3,3	8,9	5,8

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

Parmi les maladies de l'appareil circulatoire, les cardiopathies ischémiques ont un taux de mortalité de 90,9 pour 100 000 en population générale (59 décès annuels en moyenne) et de 14,1 en mortalité prématurée (11 décès annuels en moyenne chez des personnes de moins de 65 ans) dans le pays de Thelle Vexin-Sablons en 2000-2008. Ces taux sont significativement plus élevés que les taux nationaux (respectivement 70,1 et 10,8). Les taux départementaux et régionaux sont de 77,6 et 79,8 pour la mortalité générale et de 12,6 et 13,3 pour la mortalité prématurée. La mortalité générale par cardiopathies ischémiques du Thelle Vexin-Sablons est la cinquième plus élevée des pays picards. Concernant les EPCI, une surmortalité tous âges est observée dans les communautés de communes du Pays de Thelle et Sablons (en revanche, pas de différence pour la mortalité prématurée).

	Nombre annuel moyen de décès par cardiopathies ischémiques en 2000-2008 (hommes+femmes)	Taux de mortalité par cardiopathies ischémiques (pour 100 000 habitants) en 2000-2008 (hommes+femmes)
CC Pays de Thelle	25	90,4
CC Sablons	19	96,6
CC Vexin-Thelle	15	84,6
Thelle Vexin-Sablons	59	90,9
Oise	455	77,6
Picardie	1 286	79,8
France métropolitaine	41 228	70,1

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

Pathologies liées à la consommation d'alcool

Affections de longue durée

En 2004-2005, les **maladies chroniques du foie et les cirrhoses** ont entraîné 27 nouvelles admissions en ALD par an dans le pays de Thelle Vexin-Sablons (16 hommes et 11 femmes en moyenne annuelle).

Le taux d'admissions en ALD est de **29,6 pour 100 000 habitants**, ce qui est significativement inférieur au taux de la France métropolitaine (37,6 ; 36,8 dans l'Oise et 32,3 en Picardie). Il est de même inférieur sur la communauté de communes Sablons.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
2 : CC Sablons
3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour maladies chroniques du foie et cirrhoses en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour maladies chroniques du foie et cirrhoses (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	7	9	16	35,1	39,5	37,3
CC Sablons	3	4	7	16,2	29,9	22,8
CC Vexin-Thelle	2	3	5	17,2	28,0	22,6
Thelle Vexin-Sablons	11	16	27	25,2	34,1	29,6
Oise	108	161	269	29,2	44,8	36,8
Picardie	231	342	573	25,3	40,0	32,3
France métropolitaine	8 210	13 939	22 149	26,7	49,2	37,6

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Mortalité

Les **pathologies liées à l'alcool** (cirrhoses, psychoses alcooliques et alcoolisme et cancers des voies aérodigestives supérieures) ont généré 35 décès par an entre 2000 et 2008 dans le pays de Thelle Vexin-Sablons, dont 80 % sont des hommes (28 hommes et 7 femmes en moyenne annuelle). Ceci représente un **taux de mortalité de 43,9 pour 100 000**, ce qui est significativement plus élevé que le niveau national (34,6 ; 38,3 dans le département et 44,3 en région).

Les hommes ont un taux près de cinq fois plus élevé que celui des femmes : 77,7 pour 100 000 contre 15,9. Par genre, la surmortalité avec le niveau national n'est d'ailleurs retrouvée que chez les hommes. C'est toujours parmi la population masculine qu'une surmortalité est également constatée dans les communautés de communes du Pays de Thelle et Sablons, ce qui a aussi pour conséquence une surmortalité pour l'ensemble de la population.

Parmi ces pathologies, les cirrhoses du foie représentent 13 décès par an en moyenne dans le pays de Thelle Vexin-Sablons, en majorité des hommes (9 hommes et 4 femmes).

La **mortalité par cirrhose du foie est de 16,0 pour 100 000** dans le pays de Thelle Vexin-Sablons (soit le sixième taux le plus faible des pays picards), contre 13,8 dans l'Oise, 17,0 en Picardie et 13,2 en France métropolitaine (différence non significative). Il est trois fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 24,4 pour 100 000 contre 8,6. Le taux féminin est le quatrième taux le plus faible des pays picards. À noter la sous-mortalité enregistrée par rapport à la moyenne nationale sur la communauté de communes Vexin-Thelle parmi la population masculine.

Les **psychoses alcooliques et l'alcoolisme** sont la cause de 4 décès par an entre 2000 et 2008 (3 hommes et une femme), ce qui représente un **taux de mortalité de 5,1 pour 100 000** dans le pays de Thelle Vexin-Sablons (quatrième taux le plus faible des pays picards). Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (4,9 ; 5,5 dans l'Oise et 6,4 en Picardie). Les hommes devançant largement les femmes une fois de plus avec un taux de 9,6 pour 100 000 contre 1,9 chez les femmes (quatrième taux le plus faible des pays picards). Pour l'ensemble de la population, une surmortalité est constatée sur la communauté de communes Vexin-Thelle.

Enfin, la mortalité par **cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS)**, qui est également associée au tabagisme, est significativement plus importante dans le pays de Thelle Vexin-Sablons (**22,8 pour 100 000** en 2000-2008) qu'au niveau national (16,4 ; 19,0 dans le département et 20,8 en région).

Les hommes ont un taux de 43,7 pour 100 000 (sixième taux le plus élevé des pays picards) contre 5,4 pour les femmes, soit 16 hommes et 2 femmes qui décèdent en moyenne par an dans le pays de Thelle Vexin-Sablons. Par genre, la surmortalité n'est observée que chez les hommes sur l'ensemble du pays, comme pour les EPCI du Pays de Thelle et des Sablons.

	Nombre annuel moyen de décès pour les causes liées à l'alcool en 2000-2008			Taux de mortalité pour les causes liées à l'alcool (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	3	13	17	18,5	83,3	48,0
CC Sablons	2	10	12	16,4	80,1	46,0
CC Vexin-Thelle	1	5	6	9,9	60,3	31,7
Thelle Vexin-Sablons	7	28	35	15,9	77,7	43,9
Oise	58	205	263	15,9	65,0	38,3
Picardie	170	609	779	17,9	75,7	44,3
France métropolitaine	4 472	16 120	20 592	13,7	60,0	34,6

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

NB : Les causes liées à l'alcool comprennent les cirrhoses, les psychoses alcooliques et alcoolisme et les cancers des voies aérodigestives supérieures.

	Nombre annuel moyen de décès par cirrhoses du foie en 2000-2008			Taux de mortalité par cirrhoses du foie (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	2	5	7	11,7	30,8	20,7
CC Sablons	1	3	4	5,7	23,5	14,0
CC Vexin-Thelle	1	1	2	6,2	12,1	9,0
Thelle Vexin-Sablons	4	9	13	8,6	24,4	16,0
Oise	31	65	96	8,5	20,1	13,8
Picardie	95	206	301	10,1	25,3	17,0
France métropolitaine	2 287	5 613	7 900	7,1	20,5	13,2

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de décès par psychoses alcooliques et alcoolisme en 2000-2008 (hommes+femmes)	Taux de mortalité par psychoses alcooliques et alcoolisme (pour 100 000 habitants) en 2000-2008 (hommes+femmes)
CC Pays de Thelle	2	4,7
CC Sablons	2	7,0
CC Vexin-Thelle	0*	2,3
Thelle Vexin-Sablons	4	5,1
Oise	40	5,5
Picardie	116	6,4
France métropolitaine	2 946	4,9

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* Pour cet EPCI, on compte 4 décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

	Nombre annuel moyen de décès par cancers des voies aérodigestives supérieures en 2000-2008			Taux de mortalité par cancers des voies aérodigestives supérieures (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	1	7	8	6,2	43,2	22,6
CC Sablons	1	6	6	5,8	47,3	25,0
CC Vexin-Thelle	0*	3	4	3,7	40,7	20,5
Thelle Vexin-Sablons	2	16	18	5,4	43,7	22,8
Oise	19	108	127	5,3	35,6	19,0
Picardie	52	310	362	5,4	39,6	20,8
France métropolitaine	1 585	8 161	9 746	4,7	31,2	16,4

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* Pour cet EPCI, on compte 3 décès entre 2000 et 2008 donc moins de 1 décès par an.

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Pathologies liées à la consommation de tabac

Affections de longue durée

Le **cancer de la trachée, des bronches et du poumon** a entraîné 37 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an entre 2004 et 2005 dans le pays de Thelle Vexin-Sablons. Le taux d'admissions est de **46,7 pour 100 000**, contre 46,2 dans l'Oise, 43,6 en Picardie et 38,9 en France métropolitaine (différence non significative).

Cette pathologie, comme toutes celles liées au tabac et à l'alcool, touche davantage les hommes que les femmes : 28 hommes et 9 femmes sont admis en ALD en moyenne par an pour ce cancer dans le pays de Thelle Vexin-Sablons, soit des taux respectifs de 76,4 pour 100 000 et 20,9 pour 100 000. Les femmes ont le deuxième taux d'admissions en ALD le plus élevé des pays picards (après le Grand Creillois) pour ce cancer.

Les cardiopathies ischémiques (cf. page 24) font également partie des pathologies liées au tabac, pathologies pour lesquelles le taux d'admissions en ALD dans le Thelle Vexin-Sablons n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon en 2004-2005			Taux de nouvelles admissions en ALD pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon (pour 100 000 habitants) en 2004-2005		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	4	9	13	19,3	56,0	35,7
CC Sablons	2	12	14	14,4	103,7	56,8
CC Vexin-Thelle	3	7	10	34,1	78,6	55,7
Thelle Vexin-Sablons	9	28	37	20,9	76,4	46,7
Oise	73	237	309	20,2	77,3	46,2
Picardie	146	601	747	15,8	77,3	43,6
France métropolitaine	5 299	17 429	22 728	16,7	66,3	38,9

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, 208 séjours hospitaliers d'habitants du Thelle Vexin-Sablons en moyenne annuelle sont liés à un cancer de la trachée, des bronches et du poumon (169 hommes et 39 femmes), soit un taux de 2,5 séjours pour 1 000 habitants (3,1 % dans l'Oise et 2,7 % en Picardie). Ce taux est plus élevé pour les hommes que pour les femmes : 4,4 % contre 0,9 %.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de séjours pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon en 2004-2005 (diagnostics principal et relié) (hommes+femmes)	Taux de séjours pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon en 2004-2005 pour 1 000 habitants (diagnostics principal et relié), (hommes+femmes)
CC Pays de Thelle	80	2,2
CC Sablons	77	2,9
CC Vexin-Thelle	51	2,7
Thelle Vexin-Sablons	208	2,5
Oise	2 156	3,1
Picardie	4 802	2,7

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les **causes liées au tabac** (cancer de la trachée, des bronches et du poumon, cardiopathies ischémiques, bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives) ont généré 108 décès par an en moyenne entre 2000 et 2008 dans le Thelle Vexin-Sablons, soit un taux de mortalité (**160,1 pour 100 000**) significativement plus élevé qu'en France métropolitaine (132,5 ; 149,4 dans l'Oise et 151,7 en Picardie). Il est plus élevé dans chacun des trois EPCI.

Les hommes sont plus touchés que les femmes : le taux de mortalité par causes liées au tabac est de 254,3 pour 100 000 pour les hommes (soit 69 décès en moyenne par an) contre 94,6 pour 100 000 pour les femmes (40 décès en moyenne par an). Le taux féminin est le deuxième plus élevé des pays picards (après Trait Vert - Santerre Initiatives) avec une surmortalité dans les trois communautés de communes chez les femmes. Cette surmortalité n'est retrouvée chez les hommes que dans la communauté de communes Sablons.

Parmi ces causes, un tiers (35 décès par an en moyenne, dont 28 hommes et 7 femmes) est dû à un **cancer de la trachée, des bronches et du poumon**, soit un taux de mortalité de **46,4 pour 100 000**. Ce taux, le deuxième plus faible des pays picards, est plus bas que les moyennes départementale (50,7) et régionale (51,5) et est équivalent au niveau national (45,3 ; différence non significative). Il est cinq fois plus élevé chez les hommes (84,1 ; deuxième taux le plus faible des pays) que chez les femmes (16,4).

Les **bronchites chroniques et les maladies pulmonaires obstructives** sont la cause en moyenne de 14 décès par an d'habitants du Thelle Vexin-Sablons (dont 9 hommes) entre 2000 et 2008, soit une mortalité de **22,8 pour 100 000** (36,7 pour les hommes et 13,9 pour les femmes) contre 21,1 dans l'Oise, 20,4 en Picardie et 17,1 en France métropolitaine (différence significative). Ce taux est le cinquième plus élevé des pays picards (le taux féminin est le troisième plus élevé des pays).

Enfin, les **cardiopathies ischémiques** (cf. page 24) ont un taux de mortalité significativement plus élevé dans le Thelle Vexin-Sablons qu'en France métropolitaine. Une surmortalité est constatée dans les deux communautés de communes du Pays de Thelle et des Sablons.

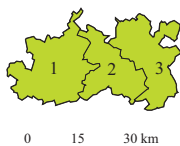
Données par EPCI

	Nombre annuel moyen de décès pour maladies liées au tabac en 2000-2008			Taux de mortalité pour maladies liées au tabac (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	16	29	46	94,5	232,7	155,0
CC Sablons	12	23	36	94,1	290,8	170,5
CC Vexin-Thelle	11	16	27	96,0	243,3	154,8
Thelle Vexin-Sablons	40	69	108	94,6	254,3	160,1
Oise	306	603	909	82,7	243,0	149,4
Picardie	831	1 665	2 496	81,7	250,6	151,7
France métropolitaine	27 267	50 895	78 162	72,6	218,9	132,5

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

NB : Les causes liées au tabac comprennent les cancers de la trachée, des bronches et du poumon, les cardiopathies ischémiques, les bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives.



1 : CC Vexin Thelle
2 : CC Sablons
3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de décès pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon en 2000-2008			Taux de mortalité pour cancers de la trachée, des bronches et du poumon (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	3	12	15	16,6	79,4	44,5
CC Sablons	2	10	12	18,1	94,4	50,4
CC Vexin-Thelle	1	6	8	13,8	82,2	44,9
Thelle Vexin-Sablons	7	28	35	16,4	84,1	46,4
Oise	63	269	332	17,2	94,3	50,7
Picardie	151	731	883	15,8	97,7	51,5
France métropolitaine	5 527	21 368	26 895	16,6	83,3	45,3

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif. Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

	Nombre annuel moyen de décès pour bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives en 2000-2008			Taux de mortalité pour bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives (pour 100 000 habitants) en 2000-2008		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	2	4	6	9,2	37,1	20,1
CC Sablons	1	3	4	11,2	43,6	23,5
CC Vexin-Thelle	3	1	4	24,4	26,5	25,3
Thelle Vexin-Sablons	6	9	14	13,9	36,7	22,8
Oise	43	78	122	11,9	36,9	21,1
Picardie	111	216	327	10,9	37,1	20,4
France métropolitaine	3 627	6 411	10 038	9,5	30,5	17,1

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Affections psychiatriques

Affections de longue durée

Le pays de Thelle Vexin-Sablons a un taux de nouvelles admissions en ALD pour **affection psychiatrique de longue durée de 113,8 pour 100 000** (106 personnes en moyenne par an), ce qui est significativement inférieur au niveau national (168,9 ; 138,4 dans le département et 131,1 en région). Ce taux est significativement inférieur dans chacune des trois communautés de communes.

La **maladie d'Alzheimer et autres démences** représentent un taux de nouvelles admissions de **254,3 pour 100 000** personnes de 50 ans et plus en 2004-2005 dans le Thelle Vexin-Sablons (262,5 dans l'Oise et 256,3 en Picardie), soit 51 personnes en moyenne par an. Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (253,3).

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour affections psychiatriques de longue durée en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques de longue durée (pour 100 000 habitants) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CC Pays de Thelle	53	125,6
CC Sablons	33	104,8
CC Vexin-Thelle	19	102,4
Thelle Vexin-Sablons	106	113,8
Oise	1 053	138,4
Picardie	2 397	131,1
France métropolitaine	99 822	168,9

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

	Nombre annuel moyen de nouvelles admissions pour maladie d'Alzheimer et autres démences en 2004-2005 (hommes+femmes)	Taux de nouvelles admissions en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences (pour 100 000 habitants âgés de 50 ans et plus) en 2004-2005 (hommes+femmes)
CC Pays de Thelle	24	263,6
CC Sablons	14	242,8
CC Vexin-Thelle	13	246,8
Thelle Vexin-Sablons	51	254,3
Oise	498	262,5
Picardie	1 378	256,3
France métropolitaine	50 199	253,3

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Séjours hospitaliers

En 2004-2005, 458 séjours en hôpital par an d'habitants du pays de Thelle Vexin-Sablons sont liés à des troubles mentaux et comportementaux (236 séjours de femmes et 222 séjours d'hommes). Ces séjours correspondent à un taux de 5,2 pour 1 000 habitants, contre 7,9 ‰ dans l'Oise et 6,5 ‰ en Picardie.

Les taux de séjours masculins et féminins du Thelle Vexin-Sablons sont identiques (5,1 ‰ pour chaque). Le taux est le quatrième plus faible des pays picards pour les hommes et le taux féminin le sixième plus faible.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de séjours pour troubles mentaux et comportementaux en 2004-2005 (diagnostics principal et relié)			Taux de séjours pour troubles mentaux et comportementaux en 2004-2005 (diagnostics principal et relié), pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	97	97	194	4,6	4,7	4,7
CC Sablons	84	88	172	5,6	6,4	5,9
CC Vexin-Thelle	54	38	92	5,2	4,0	4,8
Thelle Vexin-Sablons	236	222	458	5,1	5,1	5,2
Oise	2 844	2 791	5 636	7,4	8,2	7,9
Picardie	5 991	5 937	11 927	6,1	6,9	6,5

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Mortalité

En 2000-2008, le Thelle Vexin-Sablons compte 15 décès annuels moyens dus à la maladie d'Alzheimer, soit un taux de mortalité de 69,2 décès pour 100 000 habitants de 50 ans et plus. Ce taux n'est pas significativement différent de celui de la France métropolitaine (61,6 ; 62,1 dans l'Oise et 66,5 en Picardie).

Parmi les 1 052 places en maisons de retraite installées dans le Thelle Vexin-Sablons à la fin de l'année 2010, 87 sont dédiées aux malades présentant une pathologie Alzheimer (29 dans la communauté de communes du Pays de Thelle, 34 dans la communauté de communes des Sablons et 24 dans la communauté de communes du Vexin-Sablons).

Consommation de psychotropes

En 2006, **20,8 %** des assurés sociaux du régime général du Thelle Vexin-Sablons ont été remboursés au moins une fois pour un **psychotrope** (25,5 % des femmes et 15,7 % des hommes), soit 13 816 personnes. Cette proportion est moins élevée que celles de l'Oise (22,1 %) et de la Picardie (24,1 %) et représente le deuxième taux le plus faible des pays picards (après Sud de l'Oise).

Les **anxiolytiques** sont la classe de psychotropes la plus remboursée : **14,2 %** en 2006, ce qui est plus faible que dans l'Oise (15,0 %) et qu'en Picardie (16,4 %). Ces anxiolytiques concernent 18,1 % des femmes et 9,9 % des hommes du Thelle Vexin-Sablons, soit 9 542 personnes remboursées en 2006 au moins une fois.

La consommation d'**antidépresseurs** concerne **7,1 %** des assurés sociaux du Thelle Vexin-Sablons en 2006 contre 7,7 % dans l'Oise et 8,3 % en Picardie. En tout, ce sont 4 851 personnes qui ont eu au moins une fois dans l'année un remboursement pour un antidépresseur (9,8 % des femmes et 4,2 % des hommes).

La consommation de **neuroleptiques** est proche des entités géographiques de référence : elle concerne **1,3 %** des assurés sociaux du Thelle Vexin-Sablons contre 1,5 % dans l'Oise et 1,6 % en Picardie. Ceci correspond à 1,3 % des femmes et 1,2 % des hommes, soit 798 personnes remboursées au moins une fois pour un neuroleptique en 2006 dans le Thelle Vexin-Sablons.

La consommation de **normothymiques** (traitement de la psychose maniaco-dépressive), encore une fois évaluée par la proportion d'assurés sociaux du régime général remboursés au moins une fois en 2006, concerne **0,21 %** des assurés (0,24 % des femmes et 0,18 % des hommes) soit 156 personnes. Cette consommation est voisine de celles de l'Oise (0,23 %) et de la Picardie (0,22 %).

Les **traitements de substitution aux opiacés** (Subutex® et méthadone) concernent **0,15 %** des assurés, ce qui est plus faible que dans le département (0,24 %) et qu'en région (0,30 %). Elle est de 0,05 % chez les femmes et de 0,24 % chez les hommes, soit 110 personnes au total.

Le **traitement médicamenteux de la dépendance alcoolique** a été remboursé à **0,28 %** des assurés sociaux du régime général (0,19 % des femmes et 0,37 % des hommes), soit 223 personnes résidant dans le Thelle Vexin-Sablons en 2006. Cette proportion est de 0,35 % dans l'Oise et de 0,38 % en Picardie.

Note : tous les chiffres de consommation de médicaments sont liés à la fréquence de la maladie correspondante dans la population, à la tendance des personnes à consulter et à la couverture médicale. Ils dépendent aussi de la façon dont les médecins prennent en charge certaines pathologies où la prescription de médicaments n'est qu'une des possibilités (anxiété notamment). Ces données proviennent de la base de l'Urcam.

Causes externes

Séjours hospitaliers

Note : contrairement aux autres causes d'hospitalisation qui sont en diagnostics principaux et reliés, les données des accidents de circulation et des tentatives de suicide sont en diagnostics associés significatifs (Das). Par exemple, le diagnostic principal peut être une fracture de la jambe et le diagnostic associé, l'accident de circulation. Les accidents et les suicides ne sont jamais codés en diagnostic principal.

En 2004-2005, 88 séjours annuels pour **accident de la circulation** ont été recensés pour des habitants du Thelle Vexin-Sablons (dont 58 pour des hommes). Le taux est de 0,9 séjour pour 1 000 habitants (0,6 ‰ pour les femmes et 1,2 ‰ pour les hommes), contre 0,6 ‰ dans l'Oise et en Picardie. Ce taux est le cinquième plus élevé des pays picards.

Les **tentatives de suicide** ont entraîné annuellement 154 séjours hospitaliers d'habitants du Thelle Vexin-Sablons en 2004-2005 (107 pour des femmes et 46 pour des hommes), soit un taux de **1,5 séjour pour 1 000 habitants** contre 2,9 ‰ dans le département et en région. Ce taux est le deuxième plus faible des pays picards, après celui du Trait Vert - Santerre Initiatives.

Données par EPCI

	Nombre annuel moyen de séjours pour accidents de transport en 2004-2005 (diagnostics associés)			Taux de séjours pour accidents de transport en 2004-2005 (diagnostics associés), pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	14	30	44	0,6	1,3	1,0
CC Sablons	11	17	28	0,7	1,0	0,8
CC Vexin-Thelle	4	11	16	0,4	1,2	0,8
Thelle Vexin-Sablons	29	58	88	0,6	1,2	0,9
Oise	167	324	491	0,4	0,8	0,6
Picardie	362	755	1 118	0,4	0,8	0,6

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de séjours pour tentatives de suicide en 2004-2005 (diagnostics associés)			Taux de séjours pour tentatives de suicide en 2004-2005 (diagnostics associés), pour 1 000 habitants		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	63	30	92	2,7	1,3	2,0
CC Sablons	36	10	46	2,0	0,6	1,3
CC Vexin-Thelle	8	7	15	0,8	0,6	0,7
Thelle Vexin-Sablons	107	46	154	2,1	0,9	1,5
Oise	1 540	776	2 316	3,8	2,0	2,9
Picardie	3 550	1 917	5 467	3,7	2,0	2,9

Sources : Atih, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Données de la sécurité routière

D'après l'observatoire régional de la sécurité routière de Picardie, le nombre d'accidents de la circulation survenus entre 2000 et 2005 est de 439 dans le Thelle Vexin-Sablons* (73 en moyenne annuelle), dont 160 ont entraîné au moins un mort ou un blessé hospitalisé (27 en moyenne par an).

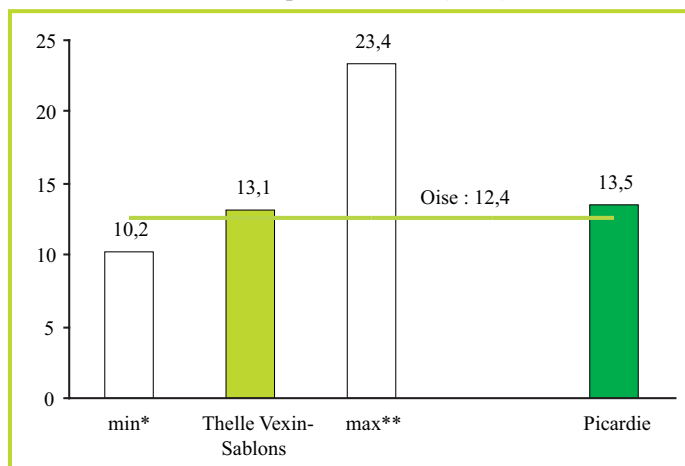
Pour cette période, 38 décès (6 décès en moyenne par an), 160 blessés graves (27 en moyenne par an) et 455 blessés légers (76 en moyenne par an) ont été enregistrés.

* Cela concerne les accidents survenus dans le pays de Thelle Vexin-Sablons, quel que soit le domicile de la personne accidentée.

La consommation d'alcool peut être appréhendée par les effets néfastes induits. L'une des conséquences d'une consommation excessive est l'accident de voiture.

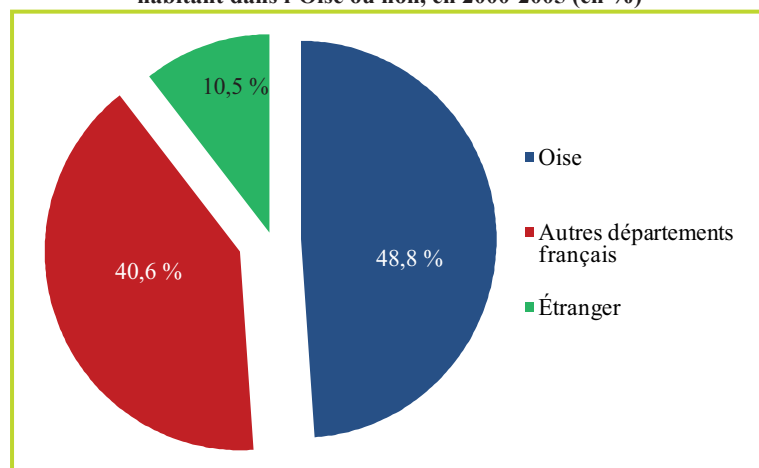
Sur 107 accidents de la circulation survenus en 2005, 14 conducteurs avaient une alcoolémie supérieure à 0,5 gramme d'alcool, soit 13,1 % du nombre d'accidents. Ce taux est le cinquième plus faible des pays picards. L'Oise a une proportion de 12,4 % et la Picardie, de 13,5 %.

Proportion d'accidents de la circulation survenus dans le pays de Thelle Vexin-Sablons dont une personne a un test d'alcoolémie retrouvé positif en 2005 (en %)



Source : Observatoire régional de la sécurité routière Exploitation OR2S
* min : Grand Amiénois ; ** max : Thiérache

Proportion d'accidents de la circulation survenus dans le pays de Thelle Vexin-Sablons selon qu'ils sont le fait de personnes habitant dans l'Oise ou non, en 2000-2005 (en %)



Source : Observatoire régional de la sécurité routière Exploitation OR2S

Le pourcentage d'accidents survenus dans le Thelle Vexin-Sablons dont la voiture est immatriculée dans le département est de 48,8 %, soit 250 accidents sur l'ensemble de la période.

Les véhicules ayant eu un accident entre 2000 et 2005 provenant d'un autre département, voire immatriculés dans un pays étranger, représentent respectivement 40,6 % et 10,5 % des accidents (respectivement 208 et 54 accidents sur l'ensemble de la période).

Ces pourcentages sont plus élevés que dans le département et la région pour les véhicules hors département (37,4 % et 25,8 %) et moins élevés pour les véhicules étrangers (12,6 % et 14,7 %).

Les données de l'observatoire régional de la sécurité routière proviennent du fichier national brut issu des bulletins d'analyse des accidents corporels transmis par le Sêtra (Service d'études techniques des routes et autoroutes). Ces données sont ensuite corrigées par les observatoires départementaux avant d'être transmises à l'observatoire régional.

Jusqu'au 31 décembre 2004, les tués sont les personnes décédées dans les six jours suivant l'accident ; les blessés graves sont les personnes ayant nécessité plus de six jours d'hospitalisation ; les blessés légers sont les personnes ayant nécessité moins de six jours d'hospitalisation.

Le 1^{er} janvier 2005, afin de comparer ses résultats à ceux de ses voisins européens, la France a adopté la définition internationale. Depuis cette date, les périodes passent à 30 jours pour les tués, à plus de 24 heures d'hospitalisation pour les blessés graves et à moins de 24 heures d'hospitalisation pour les blessés légers.

Mortalité

En 2000-2008, les causes externes de mortalité ont entraîné en moyenne 55 décès par an dans le pays de Thelle Vexin-Sablons, soit un taux de 69,6 pour 100 000 (72,1 au niveau départemental et de 75,5 au niveau régional), ce qui n'est pas statistiquement différent du taux national (64,7). Ce taux est le troisième plus faible des pays picards (après le pays Sud de l'Oise et le Compiégnois).

Parmi les causes externes de mortalité, **les accidents de circulation ont un taux de mortalité de 14,5 pour 100 000** (13 décès en moyenne par an en 2000-2008), ce qui est significativement supérieur à la France métropolitaine (9,3 ; 12,1 dans l'Oise et 12,1 en Picardie). Ce taux est le quatrième plus élevé des pays picards. Il est élevé dans les communautés de communes Pays de Thelle et Vexin-Thelle.

La **mortalité par suicide** dans le Thelle Vexin-Sablons (**18,5 pour 100 000** ; 20,2 dans l'Oise et 22,6 en Picardie) n'est pas significativement différente de la France métropolitaine (17,5). Ce taux est le troisième plus faible des pays picards avec 16 suicides en moyenne par an entre 2000 et 2008.

Les personnes de 65 ans et plus représentent 26,0 % des décès par suicide dans le Thelle Vexin-Sablons en 2000-2008, contre 25,4 % dans l'Oise, 26,8 % en Picardie et 28,2 % en France métropolitaine.

Les 15-24 ans représentent 5,5 % des suicides du pays de Thelle Vexin-Sablons en 2000-2008, contre 5,4 % dans le département, 5,4 % en région et 5,4 % au niveau national.

Les accidents de la circulation, comme les suicides, concernent davantage les hommes que les femmes. Ainsi, le taux de mortalité par accident de la circulation dans le Thelle Vexin-Sablons est de 19,7 pour 100 000 chez les hommes (18,6 dans l'Oise, 18,9 en Picardie et 14,5 en France métropolitaine ; différence significative) contre 9,5 pour 100 000 chez les femmes (respectivement 6,0, 5,7 et 4,5 ; différence significative). Le taux de mortalité féminine par accident de circulation est le plus élevé des pays picards tandis que le taux masculin est dans la moyenne des pays. Ce taux pour les femmes est notamment élevé dans la communauté de communes Vexin-Thelle, situant celle-ci au quatrième rang des EPCI picards.

De même, les taux de mortalité par suicide sont de 29,6 pour 100 000 pour les hommes du Thelle Vexin-Sablons (32,6 dans le département, 37,5 en région et 28,2 au niveau national ; différence non significative) contre 9,5 pour les femmes (respectivement 10,1, 10,3 et 8,9 ; différence non significative). Le taux masculin est le troisième plus faible des pays picards tandis que celui des femmes est dans la moyenne des pays.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre annuel moyen de décès en 2000-2008 (hommes+femmes)		Taux pour 100 000 habitants en 2000-2008 (hommes+femmes)	
	Mortalité par accident de la circulation	Mortalité par suicide	Mortalité par accident de la circulation	Mortalité par suicide
CC Pays de Thelle	6	8	15,1	20,9
CC Sablons	4	6	11,7	18,5
CC Vexin-Thelle	3	3	17,5	13,7
Thelle Vexin-Sablons	13	16	14,5	18,5
Oise	94	148	12,1	20,2
Picardie	227	409	12,1	22,6
France métropolitaine	5 617	10 550	9,3	17,5

Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

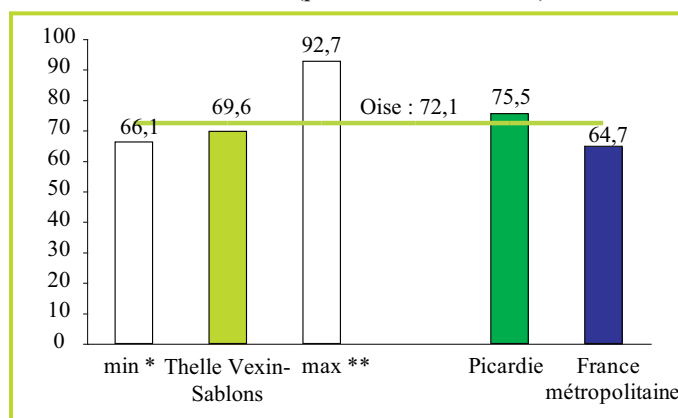
Exploitation OR2S

Les taux dont la différence avec le niveau national est significative sont mis en gras (rouge, si supérieurs et vert, si inférieurs). La significativité prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport à la France alors que leurs taux sont plus élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.

Compte tenu des arrondis, les sommes des nombres peuvent être légèrement différentes.

Ces décès sont différents de ceux présentés par l'observatoire de la sécurité routière car les décès présentés dans le tableau ci-dessus sont domiciliés et ont donc pu survenir dans l'ensemble de la France, voire dans un pays étranger. À l'inverse, les décès de personnes non domiciliées dans le pays de Thelle Vexin-Sablons qui sont survenus dans ce pays ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.

Taux standardisé de mortalité par causes externes en 2000-2008 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* min : Sud de l'Oise ; ** max : Trait Vert - Santerre Initiatives

Autres causes

Entre 1991 et 2008, la **grippe** a été la cause de 7 décès dans le Thelle Vexin-Sablons, ce qui correspond à un taux brut de mortalité de **0,4 pour 100 000 habitants** (0,6 dans l'Oise, 0,8 en Picardie et 1,2 en France métropolitaine).

Sur la même période, la **tuberculose** a entraîné 13 décès dans le Thelle Vexin-Sablons, soit un taux brut de mortalité de **0,8 pour 100 000 habitants** (0,7 dans le département, 0,8 en région et 1,0 au niveau national).

Enfin, le taux brut de mortalité par **sida** est de **1,5 pour 100 000 habitants** dans le Thelle Vexin-Sablons, soit 26 personnes qui sont décédées entre 1991 et 2008 (1,9 dans l'Oise, 1,5 en Picardie et 3,4 en France métropolitaine).

Vaccinations

Grippe*

En 2006, 4 785 habitants du Thelle Vexin-Sablons âgés de 65 ans et plus du régime général ont été vaccinés contre la grippe, soit un taux de 63,6 % des personnes prises en charge (62,3 % dans l'Oise et 64,9 % en Picardie). Ce taux est le cinquième plus faible des pays picards.

Les hommes et les femmes de 65 ans et plus sont vaccinés de la même façon avec un taux masculin de 63,8 % (1 969 hommes) contre 63,5 % (2 816 femmes). Les taux sont de 62,6 % dans le département et de 66,1 % en région pour les hommes et de 62,2 % et 64,2 % pour les femmes.

Chez les personnes en ALD âgées de moins de 65 ans, le taux de vaccination contre la grippe dans le Thelle Vexin-Sablons est de 40,7 % (soit 621 personnes) contre 41,1 % dans l'Oise et 46,7 % en Picardie. Ce taux est le deuxième plus faible des pays picards (après celui du Grand Creillois).

Les femmes sont davantage vaccinées que les hommes avec un taux de 42,8 % (273 femmes) contre 39,1 % des hommes (348 hommes). Les taux sont de 41,8 % dans le département et 47,6 % en région pour les femmes contre 40,6 % et 46,1 % pour les hommes.

* Données issues du système d'information de l'Assurance maladie (Erasmé), exploitées par l'Urcam.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Pourcentage de personnes de 65 ans et plus prises en charge dans le régime général et vaccinées contre la grippe en 2006			Pourcentage de personnes en ALD de moins de 65 ans prises en charge dans le régime général et vaccinées contre la grippe en 2006		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
CC Pays de Thelle	64,9	64,5	64,8	44,9	38,2	40,8
CC Sablons	60,2	59,1	59,7	39,0	37,2	38,0
CC Vexin-Thelle	65,5	69,9	67,3	48,1	48,3	48,2
Thelle Vexin-Sablons	63,5	63,8	63,6	42,8	39,1	40,7
Oise	62,2	62,6	62,3	41,8	40,6	41,1
Picardie	64,2	66,1	64,9	47,6	46,1	46,7

Source : Urcam Picardie - Erasmé

Exploitation OR2S

Vaccinations infantiles**

En 2006, sur les 736 certificats de santé du 24^e mois recueillis, concernant des enfants domiciliés dans le pays de Thelle Vexin-Sablons, **90,1 %** sont **vaccinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole**, contre 91,3 % dans l'Oise et 89,3 % en Picardie. Concernant le BCG, le taux de vaccination en 2006 est de 86,4 % dans le Thelle Vexin-Sablons, contre 87,4 % dans le département et 84,6 % en région.

Le taux de vaccination contre **la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite** est de **90,7 %** dans le pays en 2006, à un niveau voisin de ceux de l'Oise (91,7 %) et de la Picardie (91,3 %).

Enfin, cette même année, la vaccination contre l'hépatite B est moins pratiquée que les vaccins précédents avec un taux de vaccination de 46,6 % dans le pays de Thelle Vexin-Sablons (quatrième taux le plus faible des pays picards). Ce taux est inférieur à ceux de l'Oise (51,5 %) et de la Picardie (52,7 %).

** Données des services de protection maternelle infantile (PMI) des conseils généraux.

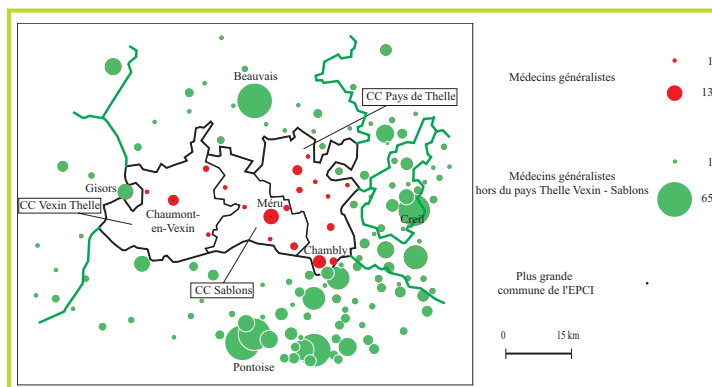
Chapitre 3. Offre de soins et de services

Professionnels de santé

Médecins généralistes

Répartition des médecins généralistes au 1^{er} novembre 2010 dans le pays de Thelle Vexin-Sablons et les communes limitrophes du pays

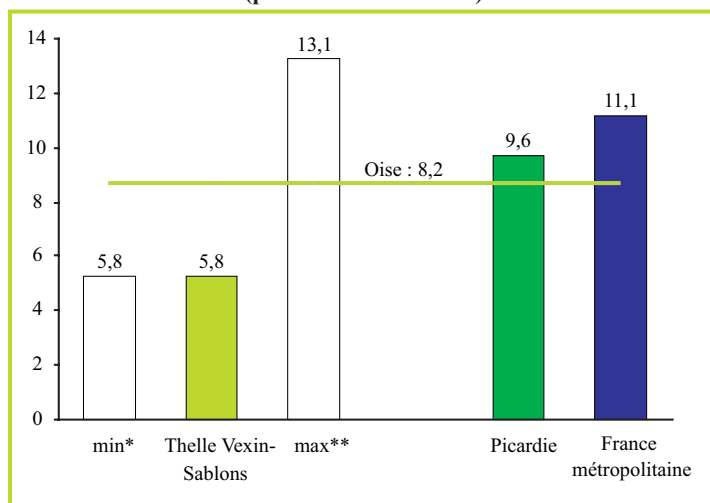
Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006, **59,3 % des habitants du pays de Thelle Vexin-Sablons qui ont consulté un médecin généraliste l'ont fait au sein même du pays**, 18,6 % sont allés ailleurs dans l'Oise (9,3 % dans le Grand Beauvaisis, 4,7 % dans le Sud de l'Oise, 2,5 % dans le Clermontois - Plateau Picard), 13,3 % en Île-de-France (10,8 % dans le Val d'Oise, 0,8 % à Paris), 3,4 % dans l'Eure, 0,3 % dans la Somme, 0,1 % dans l'Aisne et 5,0 % ailleurs en France.



Sources : Adeli, Urcam, OR2S
 Exploitation OR2S
 Pour situer le pays de Thelle Vexin-Sablons par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.
 Les données pour les communes du Clermontois-Plateau Picard sont au 1^{er} juillet 2008, celles du Grand Creillois au 1^{er} novembre 2009, celles du Grand Beauvaisis au 31 août 2010, celles du Sud de l'Oise et des communes du Val d'Oise, de l'Eure et de la Seine Maritime sont au 30 novembre 2006.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Densité de médecins généralistes au 1^{er} novembre 2010 (pour 10 000 habitants)



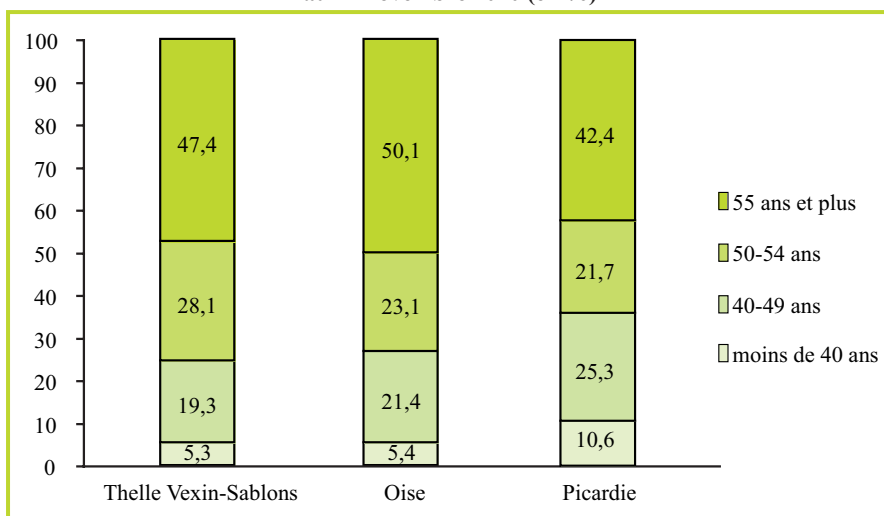
Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2007, OR2S
 Exploitation OR2S

* min : Thelle Vexin-Sablons ; ** max : Grand Amiénois
 Les données pour l'Oise et la Picardie sont en février 2011, et celles pour la France métropolitaine au 1^{er} janvier 2008.

Au 1^{er} novembre 2010, le pays de Thelle Vexin-Sablons compte **57 médecins généralistes** libéraux et mixtes, soit une densité de 5,8 médecins pour 10 000 habitants. Cette densité est la plus faible des pays picards. Elle est inférieure à celles de l'Oise (8,2), de la Picardie (9,6) et de la France métropolitaine (11,1).

Parmi ces médecins, un tiers sont des femmes (33,3 %), ce qui est plus important que dans le département (30,1 %), qu'en région (27,6 %) et qu'au niveau national (29,5 %).

Répartition des médecins généralistes par classes d'âge
au 1^{er} novembre 2010 (en %)



Sources : Adeli, Urcam, Insee, OR2S

Les données pour l'Oise et la Picardie sont en février 2011.

Exploitation OR2S

L'âge moyen des médecins généralistes du Thelle Vexin-Sablons est de 53,8 ans au 1^{er} novembre 2010. Ils sont en moyenne moins âgés que les médecins de l'Oise (54,2 ans en 2011) et de la Picardie (54,9 ans en 2011). Ils sont 47,4 % à avoir 55 ans et plus (50,1 % dans l'Oise et 42,4 % en Picardie).

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre de médecins généralistes (libéraux et mixtes) au 01/11/2010	Densité de médecins généralistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 01/11/2010
CC Pays de Thelle	26	5,8
CC Sablons	21	6,3
CC Vexin-Thelle	10	5,0
Thelle Vexin-Sablons	57	5,8
Oise	657	8,2
Picardie	1 805	9,5
France métropolitaine	68 313	11,1

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2007, OR2S Exploitation OR2S
Les données pour l'Oise et de la Picardie sont en février 2011 et celles pour la France métropolitaine, au 1^{er} janvier 2008.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Médecins spécialistes

Les **médecins spécialistes libéraux** et mixtes sont au nombre de **onze** dans le Thelle Vexin-Sablons au 1^{er} novembre 2010, soit une densité de 1,1 spécialiste pour 10 000 habitants, ce qui est inférieur à l'Oise (5,4), à la Picardie (5,8) et à la France métropolitaine (8,8). Mis à part Vallées Bresles et Yeres dans sa partie picarde, le Thelle Vexin-Sablons est le pays picard présentant la plus faible densité de spécialistes.

Ces spécialistes comptent **quatre professionnels en spécialités médicales** : un en anesthésiologie réanimation, deux en pédiatrie et un en radiodiagnostic et imagerie médicale.

Les **spécialités chirurgicales comptent cinq professionnels** : deux en ophtalmologie, deux en oto-rhino laryngologie et un en chirurgie vasculaire.

Enfin, **un psychiatre et un spécialiste en biologie médicale** exercent dans le pays.

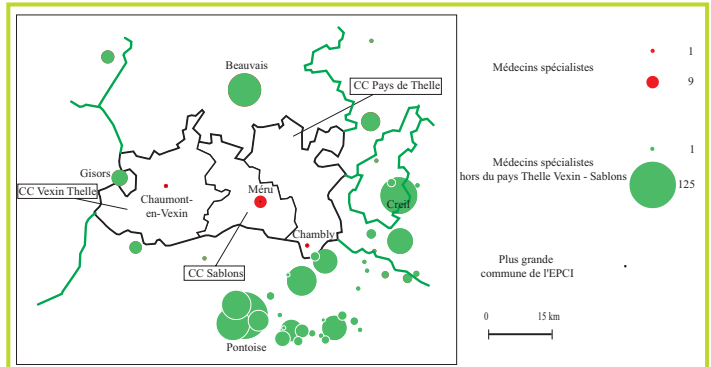
Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006, aucune consultation de dermatologue pour les habitants du Thelle Vexin-Sablons n'a eu lieu au sein du pays. Ces consultations se sont déroulées pour 41,1 % d'entre elles dans le reste de l'Oise (32,9 % dans le Grand Beauvaisis, 6,3 % dans le Creillois), pour 50,5 % en Île-de-France (45,8 % dans le Val d'Oise, 2,2 % à Paris), pour 6,9 % dans l'Eure, pour 0,1 % dans la Somme et pour 1,4 % dans les autres départements français.

Les consultations d'ophtalmologues ont eu lieu pour 20,4 % d'entre elles dans le pays de Thelle Vexin-Sablons, pour 35,5 % dans le reste de l'Oise (26,3 % dans le Grand Beauvaisis, 4,0 % dans le Creillois), pour 37,9 % en Île-de-France (31,7 % dans le Val d'Oise, 2,6 % à Paris), pour 4,9 % dans l'Eure, pour 0,2 % dans la Somme et pour 1,1 % ailleurs en France.

Pour la gynécologie obstétrique, les consultations ont eu lieu essentiellement dans les autres pays du département de l'Oise (29,6 % dont 22,7 % dans le Grand Beauvaisis, 3,5 % dans le pays Sud de l'Oise, 2,2 % dans le Grand Creillois) et en Île-de-France (52,8 % dont 46,2 % dans le Val d'Oise, 3,0 % à Paris). Par ailleurs, 14,6 % des consultations ont eu lieu dans l'Eure, 0,5 % dans la Somme et 0,7 % dans d'autres départements français (1,8 % se sont passées au sein du pays).

Enfin, pour la gynécologie médicale, aucune consultation n'a eu lieu dans le Thelle Vexin-Sablons. Les habitantes de ce pays sont principalement allées dans le reste de l'Oise (41,9 % des consultations, dont 22,3 % dans le Grand Creillois, 14,1 % dans le Grand Beauvaisis), en Île-de-France (51,5 % dont 23,6 % dans le Val d'Oise, 14,8 % à Paris), en Seine-Maritime (3,4 %), dans la Somme (1,0 %) et ailleurs en France (2,2 %).

Répartition des médecins spécialistes (toutes spécialités confondues) dans le pays de Thelle Vexin-Sablons et les communes limitrophes du pays au 1^{er} novembre 2010

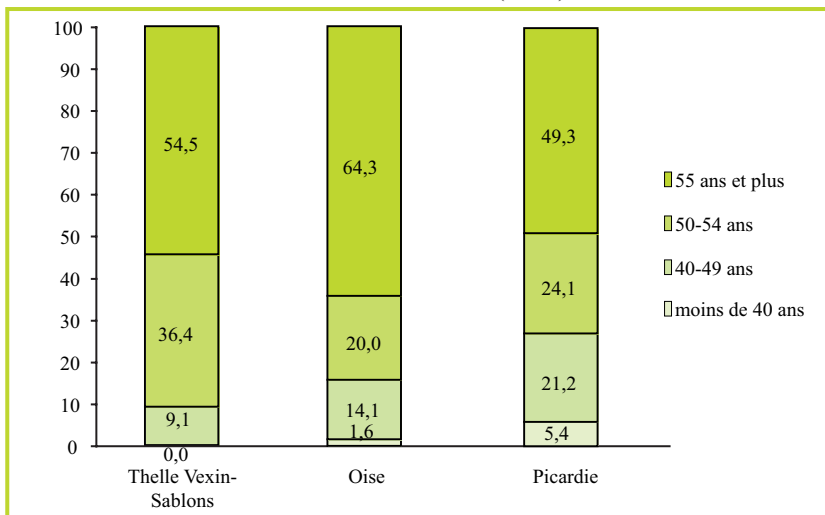


Sources : Adeli, Urcam, Insee, OR2S
Exploitation OR2S
Pour situer le pays de Thelle Vexin-Sablons par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Les données pour les communes du Clermontois-Plateau Picard sont au 1^{er} juillet 2008, celles du Grand Creillois au 1^{er} novembre 2009, celles du Grand Beauvaisis au 31 août 2010, celles du Sud de l'Oise et des communes du Val d'Oise, de l'Eure et de la Seine Maritime sont au 30 novembre 2006.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Répartition des médecins spécialistes¹ par classes d'âge au 1^{er} novembre 2010 (en %)



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

¹ libéraux et mixtes

Les données pour l'Oise et la Picardie sont en février 2011.

La moyenne d'âge des médecins spécialistes du Thelle Vexin-Sablons est de 57,3 ans au 1^{er} novembre 2010 (56,5 ans dans l'Oise et 55,9 ans en Picardie), 54,5 % d'entre eux ayant 55 ans ou plus. Aucun spécialiste du pays de Thelle Vexin-Sablons n'a moins de 40 ans.

Les femmes sont peu présentes parmi les médecins spécialistes du pays : trois femmes, soit 27,3 % des effectifs, ce qui est à comparer à l'Oise (27,0 %), à la Picardie (26,6 %) et à la France métropolitaine (32,3 %).

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre de médecins spécialistes (libéraux et mixtes) au 01/11/2010	Densité de médecins spécialistes (libéraux et mixtes) au 01/11/2010 pour 10 000 habitants
CC Pays de Thelle	1	0,2
CC Sablons	9	2,7
CC Vexin-Thelle	1	0,5
Thelle Vexin-Sablons	11	1,1
Oise	430	5,4
Picardie	1 106	5,8
France métropolitaine	53 832	8,8

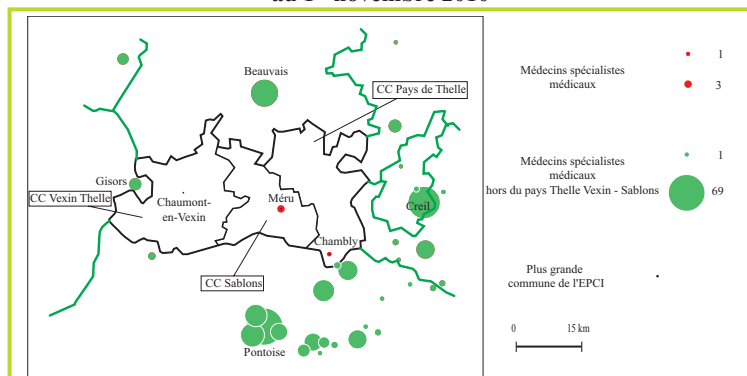
Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2007, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise et la Picardie sont en février 2011.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Répartition des médecins spécialistes médicaux dans le pays de Thelle Vexin-Sablons et les communes limitrophes du pays au 1^{er} novembre 2010



Sources : Adeli, Urcam, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

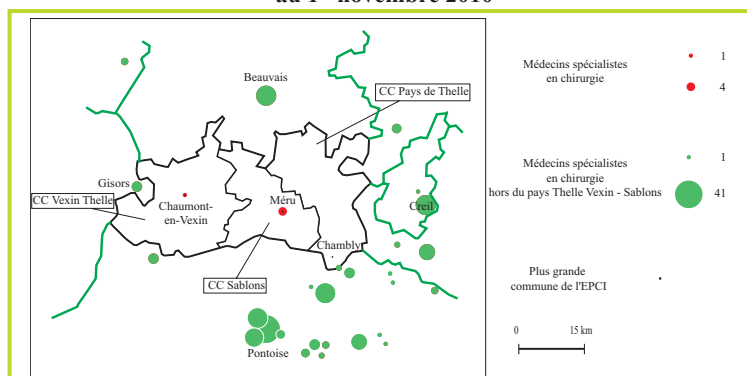
Pour situer le pays de Thelle Vexin-Sablons par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

NB : les spécialistes médicaux regroupent, entre autres, les spécialistes en anatomie et cytopathologie, anesthésie, cardiologie, dermatologie, gastro-entérologie, gynécologie médicale, médecine nucléaire, neurologie, pédiatrie, pneumologie, radiodiagnostic, radiothérapie, rééducation et rhumatologie.

Les données pour les communes du Clermontois-Plateau Picard sont au 1^{er} juillet 2008, celles du Grand Creillois au 1^{er} novembre 2009, celles du Grand Beauvaisis au 31 août 2010, celles du Sud de l'Oise et des communes du Val d'Oise, de l'Eure et de la Seine Maritime sont au 30 novembre 2006.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Répartition des médecins spécialistes en chirurgie dans le pays de Thelle Vexin-Sablons et les communes limitrophes du pays au 1^{er} novembre 2010



Sources : Adeli, Urcam, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

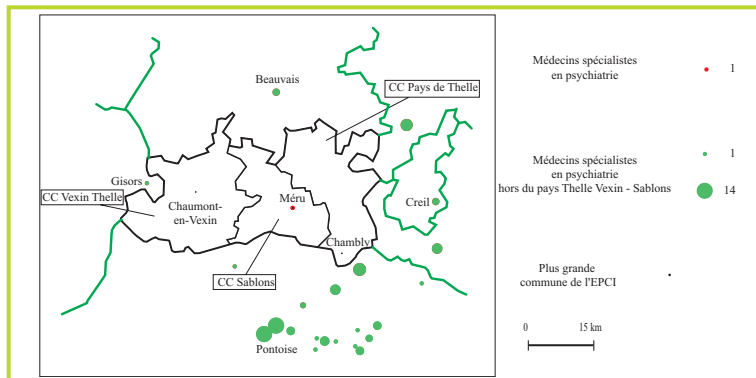
Pour situer le pays de Thelle Vexin-Sablons par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

NB : les spécialistes en chirurgie regroupent, entre autres, les spécialistes en chirurgie générale, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie orthopédique et traumatologique, chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie urologique, chirurgie vasculaire, gynécologie médicale et obstétrique (associées), gynécologie obstétrique (seule), ophtalmologie, oto-rhino laryngologie et en stomatologie.

Les données pour les communes du Clermontois-Plateau Picard sont au 1^{er} juillet 2008, celles du Grand Creillois au 1^{er} novembre 2009, celles du Grand Beauvaisis au 31 août 2010, celles du Sud de l'Oise et des communes du Val d'Oise, de l'Eure et de la Seine Maritime sont au 30 novembre 2006.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Répartition des médecins spécialistes en psychiatrie dans le pays de Thelle Vexin-Sablons et les communes limitrophes du pays au 1^{er} novembre 2010



Sources : Adeli, Urcam, Insee, OR2S

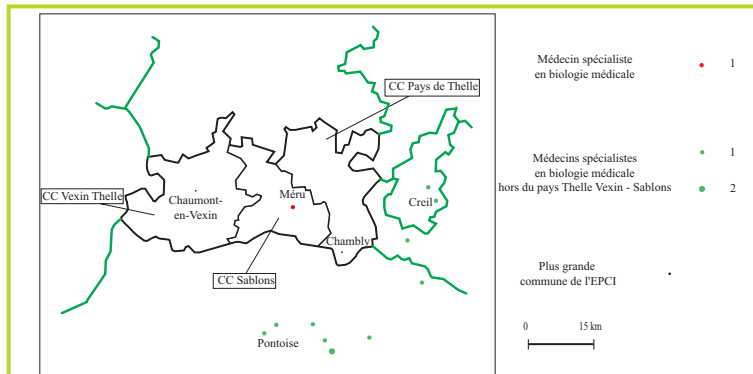
Exploitation OR2S

Pour situer le pays de Thelle Vexin-Sablons par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Les données pour les communes du Clermontois-Plateau Picard sont au 1^{er} juillet 2008, celles du Grand Creillois au 1^{er} novembre 2009, celles du Grand Beauvaisis au 31 août 2010, celles du Sud de l'Oise et des communes du Val d'Oise, de l'Eure et de la Seine Maritime sont au 30 novembre 2006.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Répartition des médecins spécialistes en biologie médicale dans le pays de Thelle Vexin-Sablons et les communes limitrophes du pays au 1^{er} novembre 2010



Sources : Adeli, Urcam, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Pour situer le pays de Thelle Vexin-Sablons par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

NB : les médecins spécialistes en biologie médicale procèdent aux analyses biologiques (sang, urine...), touchant particulièrement aux domaines de l'hémobiologie transfusion, de l'immunologie, de la pharmacologie clinique et toxicologie, de la biochimie, de la bactériologie virologie, de l'hématologie biologique, de la parasitologie.

Les données pour les communes du Clermontois-Plateau Picard sont au 1^{er} juillet 2008, celles du Grand Creillois au 1^{er} novembre 2009, celles du Grand Beauvaisis au 31 août 2010, celles du Sud de l'Oise et des communes du Val d'Oise, de l'Eure et de la Seine Maritime sont au 30 novembre 2006.

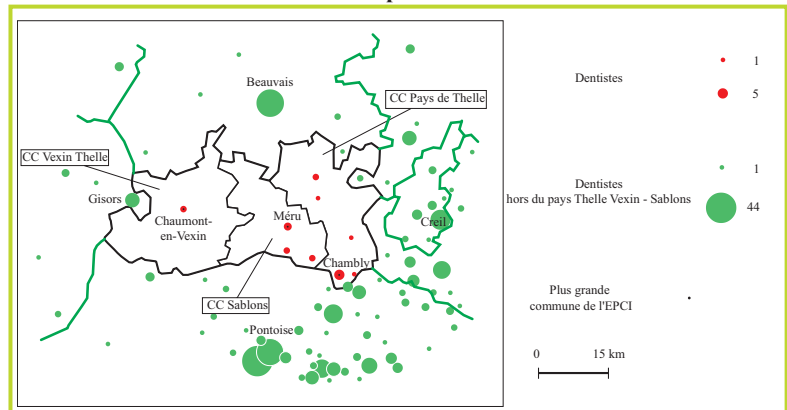
Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Le pays de Thelle Vexin-Sablons a une **densité de chirurgiens-dentistes de 1,9 pour 10 000 habitants** (19 chirurgiens dentistes au 31 décembre 2007), ce qui est plus faible que dans l'Oise (3,8), qu'en Picardie (3,8) et qu'en France métropolitaine (6,2). Avec ce nombre de chirurgiens dentistes, le Thelle Vexin-Sablons présente la densité la plus faible des pays de Picardie.

Ils ont en moyenne 48,7 ans et 21,1 % d'entre eux ont 55 ans et plus. La moyenne d'âge est à comparer à celles constatées dans le département (49,3 ans), en région (49,1 ans) et au niveau national (47,8 ans).

Un peu moins d'un tiers des chirurgiens-dentistes sont des femmes (31,6 % contre 28,4 % dans l'Oise, 28,8 % en Picardie et 33,9 % en France métropolitaine).

Répartition des chirurgiens dentistes dans le pays de Thelle Vexin-Sablons et les communes limitrophes au 31 décembre 2007



Sources : Adeli, Urcam, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

Pour situer le pays de Thelle Vexin-Sablons par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Les données pour les communes du Val d'Oise, de l'Eure et de la Seine-Maritime sont au 30 avril 2007.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

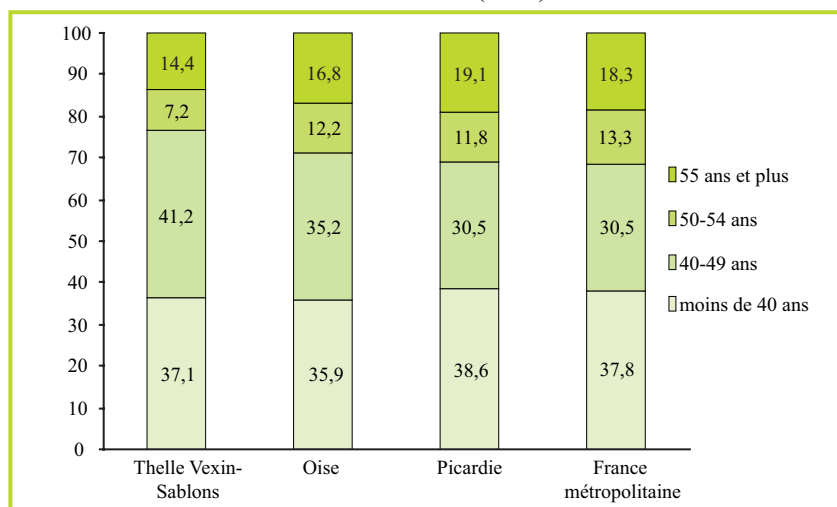
	Nombre de chirurgiens dentistes (libéraux et mixtes) au 31/12/2007	Densité de chirurgiens dentistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 31/12/2007
CC Pays de Thelle	10	2,2
CC Sablons	7	2,1
CC Vexin-Thelle	2	1,0
Thelle Vexin-Sablons	19	1,9
Oise	305	3,8
Picardie	719	3,8
France métropolitaine	37 292	6,2

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2007, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009. Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Répartition des auxiliaires médicaux par classes d'âge au 30 avril 2007 (en %)



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

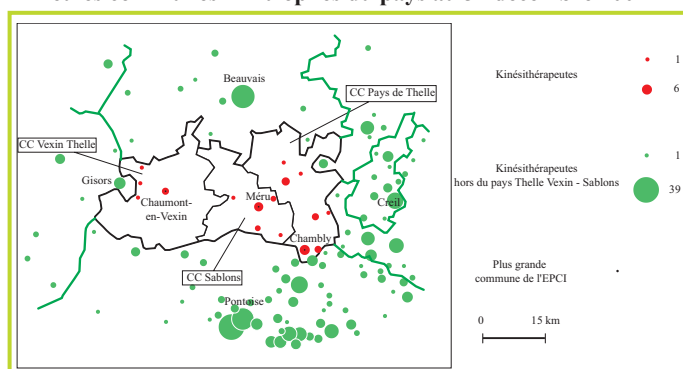
Exploitation OR2S

Au 30 avril 2007*, 97 auxiliaires médicaux sont recensés dans le Thelle Vexin-Sablons, soit une densité de 9,9 pour 10 000 habitants. Cette densité, la plus faible des pays picards avec le Grand Beauvaisis, est inférieure à celles de l'Oise (11,7), de la Picardie (13,7) et de la France métropolitaine (21,7).

C'est une profession assez féminisée puisque les femmes représentent près des trois quarts de l'effectif (74,2 % contre 69,8 % dans l'Oise, 71,0 % en Picardie et 69,0 % en France métropolitaine).

Les auxiliaires médicaux sont également jeunes : leur moyenne d'âge est de 42,8 ans (14,4 % ont 55 ans et plus), ce qui est légèrement moins élevé que dans les territoires de référence (43,5 ans dans l'Oise, 43,4 ans en Picardie et 43,6 ans en France métropolitaine).

Répartition des masseurs kinésithérapeutes dans le pays de Thelle Vexin-Sablons et les communes limitrophes du pays au 31 décembre 2007



Sources : Adeli, Urcam, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

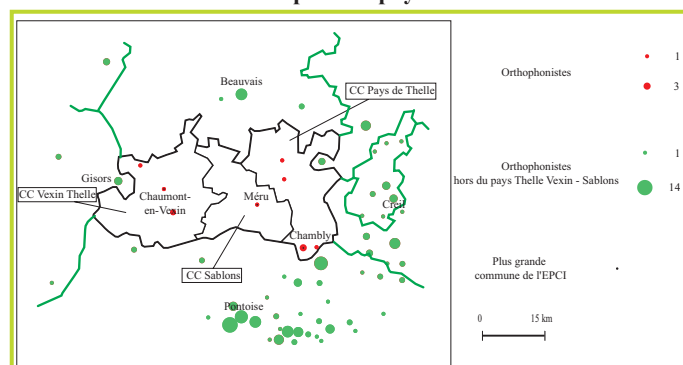
Pour situer le pays de Thelle Vexin-Sablons par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Les données pour les communes du Val d'Oise, de l'Eure et de la Seine-Maritime sont au 30 avril 2007.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

* Contrairement aux masseurs kinésithérapeutes et orthophonistes pour lesquels une mise à jour a été effectuée, les données concernant les infirmières n'ont pu l'être pour la publication de ce document. Par conséquent, les auxiliaires médicaux pris dans leur ensemble sont en date du 30 avril 2007.

Répartition des orthophonistes dans le pays de Thelle Vexin-Sablons et les communes limitrophes du pays au 1^{er} novembre 2010



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Exploitation OR2S

Pour situer le pays de Thelle Vexin-Sablons par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Les données pour les communes du pays du Sud de l'Oise, du Clermontois-Plateau Picard, du Val d'Oise, de l'Eure et de la Seine-Maritime sont au 30 avril 2007, celles du Grand Creillois sont au 31 octobre 2009 et celles du Grand Beauvaisis sont au 7 décembre 2009.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre d'auxiliaires médicaux (libéraux et mixtes) au 30/04/2007	Densité d'auxiliaires médicaux (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 30/04/2007
CC Pays de Thelle	51	11,4
CC Sablons	30	9,0
CC Vexin-Thelle	18	9,1
Thelle Vexin-Sablons	97	9,9
Oise	930	11,7
Picardie	2 595	13,7
France métropolitaine	133 142	21,7

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2007, OR2S

Exploitation OR2S

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

	Nombre de masseurs kinésithérapeutes (libéraux et mixtes) au 31/12/2007	Densité de masseurs kinésithérapeutes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 31/12/2007
CC Pays de Thelle	18	4,0
CC Sablons	11	3,3
CC Vexin-Thelle	6	3,0
Thelle Vexin-Sablons	35	3,6
Oise	360	4,5
Picardie	958	5,1
France métropolitaine	52 804	8,6

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2007, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

	Nombre d'orthophonistes (libéraux et mixtes) au 01/11/2010	Densité d'orthophonistes (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 01/11/2010
CC Pays de Thelle	6	1,3
CC Sablons	1	0,3
CC Vexin-Thelle	4	2,0
Thelle Vexin-Sablons	11	1,1
Oise	115	1,5
Picardie	288	1,5
France métropolitaine	14 744	2,4

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2007, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

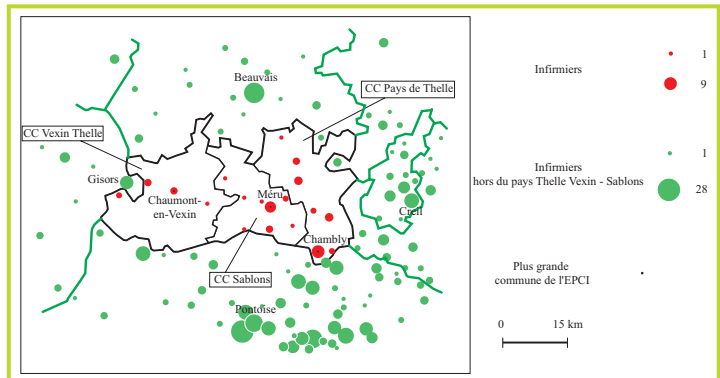
Infirmiers

Les **infirmiers** exerçant dans le pays Thelle Vexin-Sablons sont 49 au 30 avril 2007, soit une **densité de 5,0 pour 10 000 habitants** (contre 5,5 dans l'Oise, 7,7 en Picardie et 12,0 en France métropolitaine). Cela situe le pays au quatrième rang des pays de Picardie pour la faiblesse de sa densité.

La moyenne d'âge des infirmiers du Thelle Vexin-Sablons est de 43,4 ans (44,1 ans dans l'Oise, 44,6 ans en Picardie et 44,9 ans en France métropolitaine) avec 10,2 % d'entre eux qui sont âgés de 55 ans et plus.

La profession est très fortement féminisée : 95,9 % de femmes parmi les infirmiers du pays (87,9 % dans le département, 88,5 % en région et 84,6 % au niveau national).

Répartition des infirmiers dans le pays de Thelle Vexin-Sablons et les communes limitrophes du pays au 30 avril 2007



Sources : Adeli, Urcam, OR2S

Pour situer le pays de Thelle Vexin-Sablons par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Exploitation OR2S

Données par EPCI



0 15 30 km

1 : CC Vexin Thelle
2 : CC Sablons
3 : CC Pays de Thelle

	Nombre d'infirmiers (libéraux et mixtes) au 30/04/2007	Densité d'infirmiers (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants au 30/04/2007
CC Pays de Thelle	25	5,6
CC Sablons	17	5,1
CC Vexin-Thelle	8	4,0
Thelle Vexin-Sablons	49	5,0
Oise	436	5,5
Picardie	1 453	7,7
France métropolitaine	73 510	12,0

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2007, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise, la Picardie et la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2009.

Il est possible que la somme du nombre de professionnels de santé présents dans les EPCI ne soit pas égale au nombre indiqué pour le pays dans la mesure où les professionnels exerçant dans différents EPCI ont été comptés dans chaque EPCI, mais une seule fois au niveau du pays.

Pharmaciens, sages-femmes, laboratoires d'analyses médicales et ambulances

Au 1^{er} novembre 2010, 23 officines sont implantées dans le pays Thelle Vexin-Sablons, soit une densité de **2,3 pharmacies pour 10 000 habitants** (contre 2,9 dans l'Oise et de 3,2 en Picardie et 3,7 en France métropolitaine). Cela situe le Thelle Vexin-Sablons au dernier rang des pays picard pour la densité de pharmacies.

Au 1^{er} novembre 2010, le pays de Thelle Vexin-Sablons compte **une sage-femme** en libéral, soit une densité de 0,42 pour 10 000 femmes âgées de 15-49 ans, ce qui est inférieur à l'Oise (0,83) et à la Picardie (0,83).

Le pays de Thelle Vexin-Sablons compte **trois laboratoires d'analyses médicales**, soit une densité de 0,3 laboratoire pour 10 000 habitants au 1^{er} novembre 2010, contre 0,5 dans l'Oise et en Picardie et 0,6 en France entière.

Enfin, **cinq entreprises de transport en ambulance** sont implantées sur le Thelle Vexin-Sablons, soit une densité de 0,5 entreprise pour 10 000 habitants au 1^{er} novembre 2010. Cette densité est inférieure à celles de l'Oise (0,7) et de la Picardie (1,1).

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre de pharmacies au 01/11/2010	Densité de pharmacies pour 10 000 habitants au 01/11/2010
CC Pays de Thelle	10	2,2
CC Sablons	9	2,7
CC Vexin-Thelle	4	2,0
Thelle Vexin-Sablons	23	2,3
Oise	234	2,9
Picardie	612	3,2
France métropolitaine	23 116	3,7

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2007, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise sont en février 2011, celles de la Picardie au 31 décembre 2006 et celles pour la France, au 1^{er} janvier 2009. Les données nationales sont issues de Finess.

	Nombre de laboratoires d'analyses médicales au 01/11/2010	Densité de laboratoires d'analyses médicales pour 10 000 habitants au 01/11/2010
CC Pays de Thelle	1	0,2
CC Sablons	2	0,6
CC Vexin-Thelle	0	0,0
Thelle Vexin-Sablons	3	0,3
Oise	37	0,5
Picardie	90	0,5
France entière	-	0,6

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2007, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise sont en février 2011, celles pour la Picardie au 30 septembre 2007 et celles pour la France, au 1^{er} janvier 2009.

	Nombre d'entreprises de transport en ambulance au 01/11/2010	Densité d'entreprises de transport en ambulance pour 10 000 habitants au 01/11/2010
CC Pays de Thelle	1	0,2
CC Sablons	1	0,3
CC Vexin-Thelle	3	1,5
Thelle Vexin-Sablons	5	0,5
Oise	56	0,7
Picardie	199	1,1

Sources : Adeli, Urcam, Insee recensement de la population 2007, OR2S

Exploitation OR2S

Les données pour l'Oise sont en février 2011 et celles pour la Picardie au 30 septembre 2007.

Consommations de soins

En 2009, on compte 75,4 % de bénéficiaires de soins dans la population du Thelle Vexin-Sablons (deuxième proportion la plus faible des pays picards). Cette proportion est moins forte que celles de l'Oise (79,3 %) et de la Picardie (79,2 %).

Globalement, les consommateurs du Thelle Vexin-Sablons ont des consommations de soins peu élevées. Ainsi, les dépenses moyennes par consommant sont de 945 € (998 € dans l'Oise, 1 074 € en Picardie), soit les dépenses les plus faibles des pays picards.

À l'intérieur de ces dépenses, celles des médicaments sont également les plus basses des pays : 418 €.

Les consultations ainsi que les visites de médecins généralistes constituent les deuxièmes dépenses les plus faibles des pays picards : 96 € pour les consultations (après Sud de l'Aisne), 12 € pour les visites (également après Sud de l'Aisne).

Les dépenses moyennes en transports sont de 58 €, ce qui est plus faible que dans l'Oise (61 €) et qu'en Picardie (71 €). Ces dépenses sont les quatrième plus basses des pays picards.

Enfin, les dépenses moyennes par consommant pour les consultations de spécialistes (48 € ; 47 € dans l'Oise et 44 € en Picardie) et les actes dentaires (65 € ; 62 € dans le département et 61 € en région) sont dans la moyenne des pays picards (sixièmes dépenses les plus élevées des pays pour les deux types de dépenses).

Données par EPCI

	Montant moyen remboursable par consommant (en euros) en 2009						
	Total par consommant	Consultations de généralistes	Visites de généralistes	Consultations de spécialistes	Médicaments	Transports	Actes dentaires
CC Pays de Thelle	957 €	100 €	14 €	48 €	422 €	55 €	65 €
CC Sablons	936 €	92 €	12 €	49 €	411 €	56 €	67 €
CC Vexin-Thelle	935 €	94 €	8 €	47 €	421 €	66 €	61 €
Thelle Vexin-Sablons	945 €	96 €	12 €	48 €	418 €	58 €	65 €
Oise	998 €	103 €	16 €	47 €	452 €	61 €	62 €
Picardie	1 074 €	109 €	22 €	44 €	491 €	71 €	61 €

Sources : CPAM, MSA, RSI

Exploitation OR2S

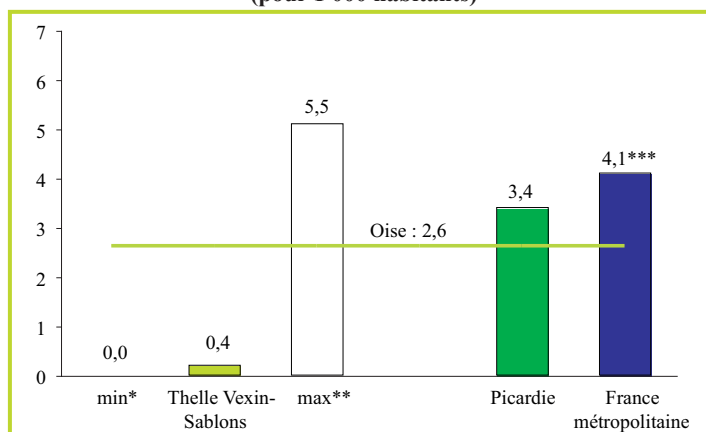
Établissements de soins

Densité de lits de courte durée au 28 février 2011 (pour 1 000 habitants)

Au 28 février 2011, **trois établissements de soins** sur le pays de Thelle Vexin-Sablons, totalisent **40 lits installés en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO)**. La densité de lits en MCO correspondante est de 0,4 lit pour 1 000 personnes, ce qui est plus faible que dans l'Oise (2,6 ‰), qu'en Picardie (3,4 ‰) et qu'en France métropolitaine (4,1 ‰).

Le pays de Thelle Vexin-Sablons **ne compte aucun lit en psychiatrie**, que ce soit en psychiatrie pour adulte, ou en psychiatrie infanto-juvénile.

Un établissement possède une unité de soins de longue durée (USLD), comprenant au total 80 lits, soit une densité de 15,6 lits pour 1 000 personnes de 75 ans et plus. Cette densité est élevée au regard de celles de l'Oise (14,2 ‰) et de la Picardie (14,2 ‰).



Sources : Finess, Insee, OR2S

Exploitation OR2S

* min : Vallées Bresles et Yeres ; ** max : Grand Amiénois

*** Pour cette valeur nationale au 1^{er} janvier 2007, la Picardie est à 3,6 ‰ et l'Oise à 3,0 ‰.

Des services de **soins de suite et de réadaptation (SSR)** sont

présents dans deux établissements du pays de Thelle Vexin-Sablons. Les 84 lits installés représentent une **densité de 0,9 lit pour 1 000 habitants**, soit un niveau plus faible que les moyennes départementale (1,4 ‰) et régionale (1,4 ‰).

Permanence des soins et des urgences

Pour analyser l'accès aux soins de la population, la permanence des médecins sur les secteurs de garde fait l'objet d'une attention particulière. Cette analyse vise à quantifier l'absence de prise en charge afin de permettre une incitation à la réalisation des gardes. Les pays et les secteurs de garde se superposent, chaque pays ayant sa propre répartition.

Le pays de Thelle Vexin-Sablons regroupe **neuf secteurs de garde** pour la permanence des soins : Gisors et Sérifontaine (secteurs gérés par le département de l'Eure), Auneuil, Chaumont-en-Vexin, Méru, Noailles, Bresles, Mouy et Neuilly-en-Thelle.

Il existe quatre secteurs principaux dans le pays : Chaumont-en-Vexin, Noailles, Méru et Neuilly-en-Thelle qui prennent en charge près des trois quarts des communes du Thelle Vexin-Sablons.

Entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007, le secteur de Mouy est l'unique secteur à voir son activité augmenter.

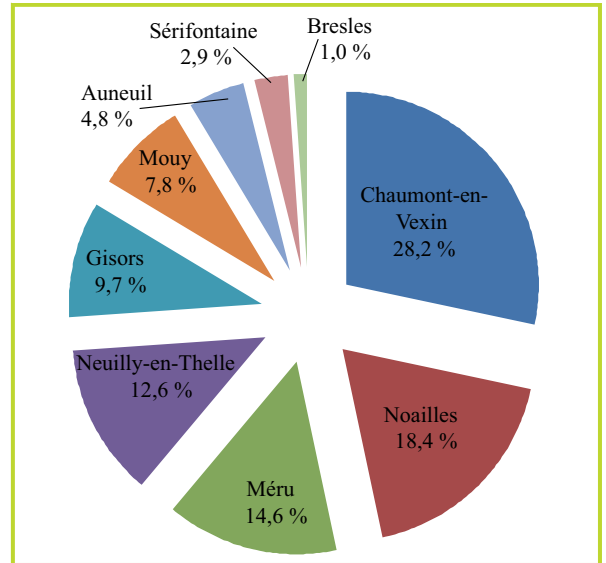
Seul le secteur de garde de Bresles a des taux de fonctionnement avant et après minuit de plus de 50 %. Avant minuit, les autres secteurs tournent entre 15,8 % (Neuilly-en-Thelle) et 40,8 % (Auneuil). Après minuit, trois secteurs sur les sept gérés par le département de l'Oise assurent une permanence des soins. Ce sont les secteurs de Noailles, Auneuil et Bresles.

Les proportions de garde les dimanches et jours fériés varient entre 17,6 % des gardes (Auneuil) et 38,3 % (Neuilly-en-Thelle).

La garde est définie comme réalisée lorsqu'un médecin généraliste accepte de prendre en charge le secteur à son cabinet ou en visites à domicile. Par ailleurs, il est important de préciser que les données peuvent changer rapidement sur un secteur de garde (d'une année à l'autre, voire même pendant la même année). Les données présentées sur cette page et la suivante ne concernent que le second semestre 2007 et les gardes payées (astreintes) par l'Assurance maladie (par conséquent, un médecin effectuant une garde mais ne se déclarant pas à l'Assurance maladie ne serait pas pris en compte dans ces chiffres).

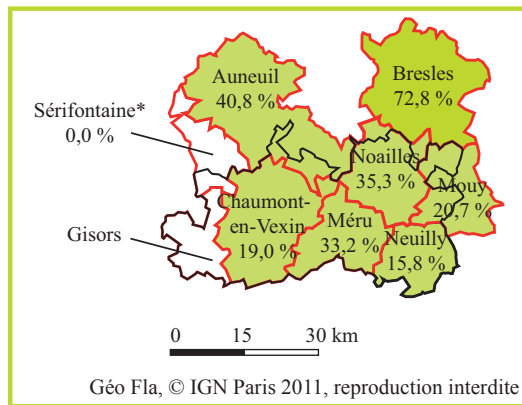
Le taux de fonctionnement est calculé en rapportant le nombre de nuits d'astreinte sur le nombre de nuits du semestre.

Répartition des communes selon le secteur de garde (en %) au second semestre 2007

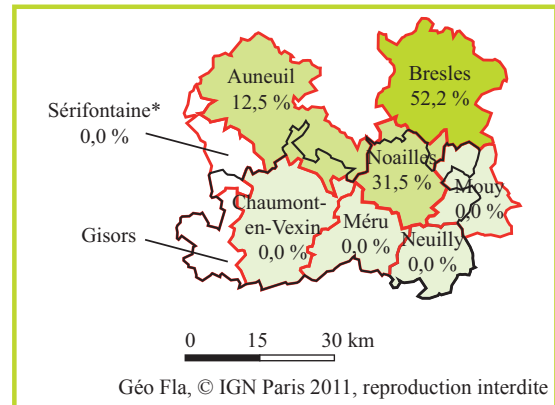


Source : Drass

Taux de fonctionnement avant minuit, par secteur de garde (en %) au second semestre 2007



Taux de fonctionnement après minuit, par secteur de garde (en %) au second semestre 2007



Source : Urcam

* Sérifontaine et Gisors ont des données communes, prises en charge par le département de l'Eure.

Pour situer le pays de Thelle Vexin-Sablons par rapport aux territoires limitrophes, se reporter à la carte page 58.

Le secteur de Chaumont-en-Vexin couvre 29 communes, soit 28,2 % des communes du pays. Au second semestre 2007, le taux de fonctionnement du secteur avant minuit est de 19,0 % et aucune garde n'est effectuée après minuit. Les dimanches et jours fériés, le taux de fonctionnement est de 39,4 % (13 astreintes sur les 48 comptabilisées dans le secteur). Ce secteur a vu son activité diminuer de 46,1 % entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007.

Le secteur de Noailles (18 communes du Thelle Vexin-Sablons) a des taux de fonctionnement avant et après minuit de respectivement 35,3 % et 31,5 %. Les dimanches et jours fériés comptent pour 17 des 82 astreintes (soit 20,7 % des gardes et un taux de fonctionnement de 51,5 % les dimanches et jours fériés). L'activité de ce secteur a diminué de 35,4 % entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007.

Le secteur de Méru compte 15 communes du Thelle Vexin-Sablons. Le taux de fonctionnement du secteur avant minuit au second semestre 2007 est de 33,2 %. Après minuit, le secteur n'a pas de garde. Au second semestre 2007, 80 astreintes sont dénombrées, dont 19 les dimanches et jours fériés avec un taux de fonctionnement de 57,6 % les dimanches et jours fériés. L'activité de ce secteur a diminué de 14,9 % entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007.

Le secteur de Neuilly-en-Thelle (13 communes du pays) n'assure lui aussi qu'une permanence des soins avant minuit, avec un taux de fonctionnement de 15,8 %. Le taux de fonctionnement les dimanches et jours fériés est de 54,5 %. L'activité de ce secteur a diminué de 13,0 % entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007 (47 astreintes dont 18 les dimanches et jours fériés).

Le secteur de Mouy couvre 8 communes du Thelle Vexin-Sablons. Le taux de fonctionnement avant minuit est de 20,7 % et aucune garde n'est effectuée après minuit. Les dimanches et jours fériés représentent 13 des 51 astreintes au second semestre et un taux de fonctionnement de 39,4 %. Ce secteur a vu son activité augmenter faiblement (4,1 %) entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007.

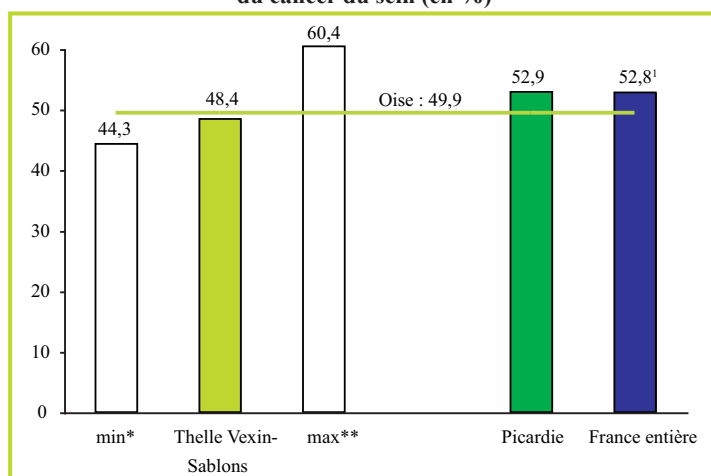
Le secteur d'Auneuil (5 communes du pays) a des taux de fonctionnement avant et après minuit de respectivement 40,8 % et 12,5 % et un taux de fonctionnement les dimanches et jours fériés de 48,5 %. Au second semestre 2007, 16 astreintes ont été dénombrées les dimanches et jours fériés, soit 17,6 % des astreintes du secteur.

L'activité de ce secteur a diminué de 9,0 % entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007.

Le secteur de Bresles couvre une seule commune du pays de Thelle Vexin-Sablons. Son taux de fonctionnement est assez élevé en regard de ceux des autres secteurs : 72,8 % avant minuit et 52,2 % après minuit. Cependant, son activité a diminué de 13,8 % entre le second semestre 2006 et le second semestre 2007. Sur les 168 astreintes, 31 concernent les dimanches et jours fériés avec un taux de fonctionnement pendant ces jours de 93,9 %.

Enfin, les secteurs de Gisors et de Sérifontaine, qui couvrent 13 communes du Thelle Vexin-Sablons, ont un tableau de garde commun, et sont gérés par le département de l'Eure.

Proportion de femmes de 50-74 ans dépistées en 2008-2009 dans le cadre de la campagne de dépistage organisé du cancer du sein (en %)



Sources : Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, Insee recensement de la population 2007 Exploitation OR2S

* min : Sud de l'Oise ; ** max : Sud de l'Aisne

¹ Pour la valeur nationale, la somme de données diffère (InVS) ; avec cette source, la valeur de la Picardie est de 52,7 %.

Le dépistage organisé du cancer du sein est, dans le Thelle Vexin-Sablons, au niveau de la moyenne départementale, ce qui est plus faible qu'en Picardie et qu'en France entière, avec un **taux de femmes de 50-74 ans dépistées de 48,4 %** (soit 5 802 mammographies en 2008 et 2009) contre respectivement 49,9 %, 52,9 % et 52,8 %.

En 2006, d'après les données de l'Urcam, **5 268 frottis** ont été réalisés sur des femmes de 25-64 ans habitant le pays de Thelle Vexin-Sablons, soit **59,5 %** de femmes dépistées pour le cancer du col de l'utérus. Ce taux est supérieur à ceux de l'Oise (58,6 %), de la Picardie (50,0 %) et de la France entière (57,4 %). Il est le deuxième taux le plus élevé des pays picards (après Sud de l'Oise).

En 2008-2009, le dépistage du cancer du colorectal a été effectué auprès de 6 057 personnes du Thelle Vexin-Sablons, soit un taux de 26,8 %. Ce taux est inférieur à ceux de l'Oise (28,4 %) et de la Picardie (34,0 %) et constitue le deuxième taux le plus faible des pays picards.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre de mammographies réalisées auprès des femmes de 50-74 ans* en 2008-2009	Taux de dépistage du cancer du sein (pour 100 femmes de 50-74 ans*) en 2008-2009
CC Pays de Thelle	2 680	48,9
CC Sablons	1 899	49,3
CC Vexin-Thelle	1 223	46,0
Thelle Vexin-Sablons	5 802	48,4
Oise	50 344	49,9
Picardie	133 827	52,9
France entière	-	52,8

Sources : Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, InVS, Insee recensement de la population 2007 Exploitation OR2S

* Dans le cadre de la campagne de dépistage organisé.

	Nombre de frottis réalisés auprès des femmes de 25-64 ans en 2006	Taux de frottis pour 100 femmes de 25-64 ans en 2006*
CC Pays de Thelle	2 451	60,0
CC Sablons	1 708	57,1
CC Vexin-Thelle	1 109	62,5
Thelle Vexin-Sablons	5 268	59,5
Oise	41 417	58,6
Picardie	82 844	50,0
France entière	-	57,4

Source : Urcam, Cnamts 2005-2007, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

* Les taux sont estimés sur trois ans en Picardie et le taux de la France concernant les femmes de 25-65 ans provient de la Cnamts et porte sur la période 2005-2007.

	Nombre de personnes de 50-74 ans dépistées pour le cancer colorectal en 2008-2009	Taux de dépistage du cancer colorectal (pour 100 personnes de 50-74 ans*) en 2008-2009
CC Pays de Thelle	2 790	27,4
CC Sablons	1 950	26,2
CC Vexin-Thelle	1 316	26,3
Thelle Vexin-Sablons	6 057	26,8
Oise	52 622	28,4
Picardie	153 781	34,0

Sources : Aisne Preventis, Adcaso, Adema 80, Insee recensement de la population 2007 Exploitation OR2S

* Dans le cadre de la campagne de dépistage organisé.

Aides aux personnes âgées

Au 28 février 2011, **sept services sociaux en faveur des personnes âgées** sont recensés dans le Thelle Vexin-Sablons sur les 79 installés dans l'Oise. Ces services comprennent les aides ménagères, les services de portage de repas et les services de soins à domicile.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre de services sociaux en faveur des personnes âgées au 28/02/2011
CC Pays de Thelle	2
CC Sablons	2
CC Vexin-Thelle	3
Thelle Vexin-Sablons	7
Oise	79
Picardie	364

Sources : Finess, OR2S

Exploitation OR2S

Maisons de retraite

Le pays de Thelle Vexin-Sablons compte **quinze maisons de retraite et logements-foyers** au 1^{er} novembre 2010, soit 12,9 % des maisons de retraite de l'Oise.

Au total, ce sont 1 052 places dans les maisons de retraite du pays de Thelle Vexin-Sablons, soit une densité de 96,2 places pour 1 000 personnes de 65 ans et plus au 1^{er} novembre 2010. Cette densité est la plus élevée des pays picards et devance celles de l'Oise (68,4 ‰), de la Picardie (61,7 ‰) et de la France métropolitaine (59,2 ‰). Elle est particulièrement élevée dans la communauté de communes Vexin-Thelle.

Données par EPCI



0 15 30 km

- 1 : CC Vexin Thelle
- 2 : CC Sablons
- 3 : CC Pays de Thelle

	Nombre de maisons de retraite et logements-foyers au 01/11/2010	Nombre de places offertes au 1/11/2010	Nombre de places pour 1 000 personnes de 65 ans et plus au 1/11/2010
CC Pays de Thelle	6	356	72,1
CC Sablons	4	313	93,7
CC Vexin-Thelle	5	383	143,9
Thelle Vexin-Sablons	15	1 052	96,2
Oise	116	7 116	68,4
Picardie	264	17 515	61,7
France métropolitaine	9 472	609 345	59,2

Sources : Finess, Insee recensement de la population 2007

Exploitation OR2S

Les données concernant la France métropolitaine sont au 1^{er} janvier 2007. Les données pour l'Aisne et la Picardie sont au 31 juillet 2007.

► Chapitre 4. Structures de prévention

Réponses à l'enquête sur les structures de prévention en décembre 2007 (et actualisées)

	Réponse	Pas de réponse	Total
CC Pays de Thelle	5	8	13
CC Sablons	0	4	4
CC Vexin-Thelle	1	0	1
Thelle Vexin-Sablons	6	12	18

Sources : *Annuaire des structures de prévention, Conseil régional de Picardie, Ireps de Picardie*

Les acteurs de prévention recensés

Dix-huit structures localisées dans le pays de Thelle Vexin-Sablons ont été recensées comme pouvant engager des actions de prévention. Seize d'entre elles sont de forme associative, deux sont des centres de planification, une est un service d'une collectivité. Les structures identifiées se localisent dans les communautés de communes du Pays de Thelle (treize, dont trois à Noailles et trois à Chambly) et des Sablons (quatre dont trois à Méru).

Les thématiques de prévention développées

Parmi les structures qui ont répondu au questionnaire, une se déclare sur tous les types de prévention, quatre travaillent uniquement en prévention primaire et une en prévention tertiaire.

La parentalité est la première des thématiques développées (trois structures), puis viennent l'alcool et les conduites addictives (deux structures).

Les populations ciblées

Les sept structures ayant répondu à l'enquête déclarent travailler avec des populations de tous sexes, adultes comme enfants. Deux structures travaillent avec des patients, une avec des populations carcérales et en insertion.

En ce qui concerne les milieux d'intervention, les milieux scolaire et hors scolaire sont cités deux fois chacun. Le secteur rural est un territoire d'intervention déclaré pour trois structures.

Les modes d'intervention utilisés fréquemment en matière de prévention

Les acteurs de prévention recensés interviennent en prévention par la diffusion de documents (six structures), l'animation (quatre), l'information (quatre), l'aide aux personnes (trois) ou par des conférences (trois).

Les résultats exposés ci-dessus sont l'aboutissement d'une enquête réalisée par le Cres de Picardie fin 2007. Cette analyse ne revêt pas un caractère exhaustif. Elle est le fruit de l'exploitation des réponses ou des non-réponses apportées. La base de données des acteurs de prévention santé ainsi constituée est actualisée régulièrement, notamment à l'occasion de la parution de ce document. Toutes les structures recensées (adresse et caractéristiques) sont dans les annexes de ce document (pages 59 et 60).



Synthèse

SYNTHÈSE

Points positifs



Le niveau social est plus élevé dans le Thelle Vexin-Sablons que sur l'ensemble du territoire français à l'image du revenu net imposable moyen des habitants du pays (23 598 €). Ce revenu est supérieur de 900 € à ceux de l'Oise et de la France métropolitaine. Cependant, des différences importantes existent entre les EPCI, dépassant les 3 500 € entre la communauté de communes la plus favorisée (CC Vexin-Thelle) et la plus défavorisée (CC Sablons).



Les allocataires de prestations comme le RMI (20,4 pour 1 000 ménages) ou l'API (69,2 ‰) sont moins nombreux dans le Thelle Vexin-Sablons, tant par rapport à la France que par rapport à la plupart des autres pays picards (respectivement deuxième et troisième rangs). De même, les bénéficiaires de la couverture maladie universelle, de base comme complémentaire, sont à des niveaux bas par rapport au reste de la région, y compris dans la communauté de communes Sablons. Celle-ci possède pourtant des taux dont la valeur dépasse souvent le double des deux autres EPCI. Ces caractéristiques sont également retrouvées pour les allocations concernant les personnes handicapées (enfants et adultes), mais avec moins d'écart entre le pays et les autres unités géographiques de référence, mais aussi à l'intérieur du pays entre les EPCI qui le composent.



Le taux de chômage est le deuxième plus faible des pays de Picardie après Sud de l'Oise et même la communauté communes Sablons, qui présente la valeur la plus élevée, est en dessous des moyennes départementale, régionale et nationale.



Le nombre d'assurés consommant des psychotropes est plus faible dans le Thelle Vexin-Sablons que dans le reste de la région. Le taux situe ainsi le pays au deuxième rang derrière Sud de l'Oise.



Le cancer du côlon-rectum, que ce soit à travers les nouvelles admissions en ALD ou à travers la mortalité, se situe à un bon niveau sur le pays, notamment sur la communauté de communes Vexin-Thelle, tant chez les hommes que chez les femmes. De même, le taux de mortalité par cancer de la trachée des bronches et du poumon observé sur le Thelle Vexin-Sablons est en dessous des moyennes départementale et régionale et équivalent au niveau national. C'est le deuxième taux le plus faible des pays picards.



Le pays possède une forte densité de lits installés en maisons de retraite (96,2 lits pour 1 000 personnes de 65 ans et plus) au regard de celles de l'Oise, de la Picardie et de la France métropolitaine, avec notamment un nombre de places élevé dans la communauté de communes Vexin-Thelle.

Points ni positifs ni négatifs



Le taux de fécondité du territoire est élevé, surtout sur la communauté de communes Sablons, sans que pour autant la fécondité chez les mineures soit importante. La population de ce territoire est familiale, avec un nombre élevé de familles avec enfants, ce qui se retrouve avec un poids important des 35-59 ans, d'une part, et de moins de 20 ans, d'autre part.



Le taux de nouvelles admissions en ALD est globalement au niveau de l'ensemble du département et de la France métropolitaine, tant chez les hommes que chez les femmes. Ce résultat masque cependant quelques différences. Ainsi la CC Sablons présente des valeurs supérieures à celles des deux autres EPCI. Par ailleurs, concernant les causes, des taux élevés sont enregistrés en ce qui concerne l'hypertension artérielle sévère, tant chez les hommes que chez les femmes. Ce taux est en effet le plus élevé des pays picards pour les populations masculine et féminine.



À l'instar des autres pays de la région, le taux de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques de longue durée est inférieur à celui de la France métropolitaine. Le constat est identique pour les trois EPCI.



La mortalité pour causes liées à l'alcool est supérieure dans le Thelle Vexin-Sablons à celle de la France métropolitaine. Au niveau des EPCI, toutes ne sont cependant pas à la même enseigne puisque cette surmortalité ne concerne que les EPCI Pays de Thelle et Sablons. Une sous mortalité est même constatée concernant les cirrhoses du foie chez les hommes et les psychoses alcooliques et alcoolisme pour l'ensemble des sexes pour la CC Vexin-Thelle. Concernant les nouvelles admissions en ALD pour maladies chroniques du foie et cirrhoses, des valeurs faibles en regard de la moyenne nationale sont observées sur les communautés de communes à nouveau du Vexin-Thelle mais aussi Sablons.



Avec le troisième taux le plus faible des pays picards, le Thelle Vexin-Sablons ne présente pas de surmortalité avec le niveau national concernant le suicide.



Pour la consommation de soins, le Thelle Vexin-Sablons se signale par des dépenses moyennes par bénéficiaire de soins particulièrement faibles. C'est ainsi que le montant moyen de dépenses globales est le plus faible des pays picards comme pour les dépenses de médicaments. De même, les dépenses en médecins généralistes situent le pays juste derrière Sud de l'Aisne, aussi bien en consultations qu'en visites.



La participation des femmes au frottis cervico-vaginal est élevée sur le pays, même si elle demeure en retrait du taux de participation recommandé. Ce taux situe le Thelle-Vexin-Sablons au deuxième rang des pays de Picardie. Les taux de participation aux deux cancers à dépistage organisé (sein et côlon-rectum) sont, en revanche, moins satisfaisants, bien en deçà des valeurs recommandées. Pour le premier, la participation au dépistage spontané compense cependant ce faible taux.

Points négatifs



Même si la mortalité est inférieure dans le Thelle Vexin-Sablons à nombre d'autres pays de Picardie, elle est pourtant supérieure à celle de l'ensemble de la France métropolitaine. Ainsi, le taux de mortalité tous âges est supérieur au niveau national à la fois sur le pays et dans les trois EPCI qui le composent. Concernant la mortalité chez les moins de 65 ans, en revanche, elle n'est supérieure à l'ensemble du territoire national que sur la seule CC Sablons. De même, la mortalité infantile demeure élevée sur le pays à cause du taux observé sur la CC Sablons.



La mortalité dans le Thelle Vexin-Sablons par cancers est supérieure à celle de la France métropolitaine aussi bien pour l'ensemble de la population que pour les seuls moins de 65 ans. Au niveau plus fin, seule la communauté de communes Sablons enregistre une surmortalité en regard de la moyenne nationale. En termes de localisation, la prostate situe le pays à un niveau supérieur à la France métropolitaine, notamment du fait de la valeur retrouvée dans la CC Vexin-Thelle.



Le taux de mortalité générale par maladie de l'appareil circulatoire est plus élevé dans le Thelle Vexin-Sablons que sur l'ensemble du territoire national. Ce constat est d'ailleurs retrouvé pour les trois EPCI qui composent le pays. Cette surmortalité tous âges est plus particulièrement due aux cardiopathies ischémiques qui situent le pays, et notamment les communautés de communes Pays de Thelle et Sablons, à un niveau supérieur à la France métropolitaine. Aucune différence n'est retrouvée chez les seuls moins de 65 ans, tant pour l'ensemble des maladies cardiovasculaires que parmi les principales causes qui les composent.



La mortalité par causes liées à la consommation tabagique est aussi supérieure sur le pays à l'ensemble de la France métropolitaine, ce qui est retrouvé sur chacune des communautés de communes. Mais, cela est moins l'effet du cancer broncho-pulmonaire que des bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives, et surtout des cardiopathies ischémiques.



La mortalité par cancer de l'utérus est plus importante sur le pays qu'en France métropolitaine, notamment très élevée dans la communauté de communes Sablons.



La mortalité par accident de la circulation est supérieure sur le pays à celle observée au niveau national. Elle est notamment importante sur les communautés de communes Pays de Thelle et Vexin-Thelle. Le taux de mortalité par accident de la circulation est d'ailleurs le plus élevé des pays picards concernant les femmes, avec le quatrième rang pour la communauté de communes Vexin-Thelle parmi l'ensemble des EPCI de Picardie.



La densité des professionnels de santé libéraux situe le Thelle Vexin-Sablons le plus souvent au dernier rang des pays de Picardie. C'est ainsi le cas chez les médecins généralistes, avec une densité moitié moindre de celle de l'ensemble de la France métropolitaine. Ce constat est encore plus criant pour les médecins spécialistes avec une densité représentant le huitième de celle observée nationalement. Pour les chirurgiens dentistes, c'est trois fois moins de professionnels et le rapport de un à deux entre pays et France métropolitaine est retrouvé *a minima* pour tous les autres professionnels de santé. De plus, les médecins, tant généralistes que spécialistes, du Thelle Vexin-Sablons sont en moyenne plus âgés que ceux des autres entités géographiques de référence. Cela est d'autant à prendre en compte que seuls trois établissements de soins sont présents sur le territoire, mais plus tournés vers les soins de longue durée et les soins de suite et de réadaptation que vers le court séjour ou la psychiatrie. En effet, aucun lit pour cette dernière discipline n'est offert sur le pays mais celui-ci est frontalier avec le Clermontois-Plateau Picard qui dispose d'une grande capacité d'accueil avec le centre hospitalier interdépartemental.

Annexes

Page 56	Affections de longue durée (ALD)
Page 56	Taux standardisés
Page 56	Test de significativité
Page 57	Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)
Page 57	Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess)
Page 57	Les consommations de psychotropes
Page 57	Les professionnels de santé exerçant en libéral
Page 58	Carte des pays de Picardie
Page 58	Carte des principales routes du Thelle Vexin-Sablons
Page 58	Carte des zones limitrophes du Thelle Vexin-Sablons
Page 59	Structures de prévention
Page 61	Glossaire

Affections de longue durée (ALD)

En cas d'affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, le code de la Sécurité sociale prévoit la suppression du ticket modérateur normalement à la charge de l'assuré dans le cadre du risque maladie. La liste de ces affections dites « de longue durée » (ALD) établie par décret (n°2004-1049 du 4 octobre 2004, JO du 5 octobre 2004) est la suivante :

- accident vasculaire cérébral invalidant ;
- insuffisance médullaire et autre cytopénie chronique ;
- artériopathie chronique avec manifestation ischémique ;
- bilharziose compliquée ;
- insuffisance cardiaque grave, trouble du rythme grave, cardiopathie valvulaire grave, cardiopathie congénitale grave ;
- maladie chronique active du foie et cirrhose ;
- déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH ;
- diabète de type 1 et diabète de type 2 ;
- forme grave des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave ;
- hémoglobinopathie, hémolyse, chronique constitutionnelle et acquise sévère ;
- hémophilie et affection constitutionnelle de l'hémostase grave ;
- hypertension artérielle sévère ;
- maladie coronaire ;
- insuffisance respiratoire chronique grave ;
- maladie d'Alzheimer et autres démences ;
- maladie de Parkinson ;
- maladie métabolique héréditaire nécessitant un traitement prolongé et spécialisé ;
- mucoviscidose ;
- néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif ;
- paraplégie ;
- périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, sclérodémie généralisée évolutive ;
- polyarthrite rhumatoïde évolutive grave ;
- affection psychiatrique de longue durée ;
- rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives ;
- sclérose en plaques ;
- scoliose structurale évolutive (dont l'angle est égal ou supérieur à 25 degrés) jusqu'à maturation rachidienne ;
- spondylarthrite ankylosante grave ;
- suite de transplantation d'organe ;
- tuberculose active, lèpre ;
- tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique.

Taux standardisés

Les taux bruts de mortalité sont le rapport entre le nombre de décès et la population du territoire concerné. Le défaut des taux bruts est que certains facteurs comme la structure d'âge de la population ne sont pas pris en compte.

Par conséquent, il n'est pas pertinent de comparer deux taux bruts de mortalité de territoires différents avec des populations différentes (par exemple comparer une communauté de communes à une autre communauté de communes ou avec le niveau national). En effet, comment interpréter des taux bruts de mortalité lorsque la première population est très âgée (où le risque de décéder est plus élevé) et que la seconde est jeune (où le risque de décéder est plus faible) ?

Pour pallier ce problème, les taux de mortalité, d'admissions en ALD et d'hospitalisations sont standardisés sur la structure d'âge d'une population de référence (ici, la France métropolitaine au 1^{er} janvier 2005 pour les données d'admissions en ALD et la population au recensement 2006 pour les données de mortalité et d'hospitalisation) ; ils sont appliqués à toutes les populations étudiées. Ainsi, il devient possible de comparer les taux entre les territoires et entre les sexes.

Test de significativité*

Afin d'affirmer l'existence d'une sous-mortalité ou d'une surmortalité significative dans un pays par rapport à la France, un test de significativité peut être utilisé lorsque l'on calcule des taux standardisés : le test de la loi normale.

En comparant un taux de mortalité dans un pays au taux correspondant dans la France métropolitaine, et même en travaillant avec des unités statistiques qui sont des populations entières avec des caractéristiques fixées et non des échantillons, les taux de mortalité doivent être considérés comme aléatoires et les pays, de même que la Picardie, comme des échantillons d'une population parente ayant les mêmes caractéristiques. Par suite, il existe des fluctuations aléatoires des valeurs des taux calculés autour de vraies valeurs, et l'utilisation d'un test est alors justifiée.

En théorie d'échantillonnage, une valeur calculée à partir d'un échantillon est souvent présentée avec un intervalle de confiance et une probabilité (ou seuil de confiance) pour que la valeur réelle, dans la population parente, soit à l'intérieur de cet intervalle.

Si les intervalles de confiance de l'unité géographique d'analyse et de la France ne se recoupent pas, la différence est significative (sous- ou surmortalité suivant la valeur). Dans le cas contraire, il n'existe pas de différence significative entre l'unité géographique d'analyse et la France métropolitaine.

* Les tests de significativité ne sont calculés que par rapport à la France métropolitaine.

Le Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI)

Le PMSI a été créé en 1996 afin de réduire les inégalités de ressources entre les établissements de santé. Depuis 2005, le PMSI participe à la mise en place de la tarification à l'activité (T2A) qui rémunère les hôpitaux selon leur activité de médecine, chirurgie, obstétrique ainsi que l'hospitalisation à domicile. Dans le secteur des soins de suite et de réadaptation (SSR), le PMSI est effectif depuis 2003. Concernant le secteur psychiatrique, le PMSI sera bientôt mis en place.

Introduite par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2004, la tarification à l'activité (T2A) instaure un nouveau mode de financement des établissements de santé. Se substituant à la dotation globale de financement pour les établissements publics ou participant au service public hospitalier et à la tarification à la journée ou la prestation pour les cliniques privées, elle vise à harmoniser les modes de financement des secteurs public et privé.

La tarification à l'activité est un mode de financement qui vise à fonder l'allocation des ressources aux établissements de santé publics et privés sur la nature et le volume de leur activité réalisée, mesurée, pour l'essentiel, sur la base du classement de chaque séjour hospitalier dans l'un des groupes homogènes de malade (GHM) de la classification utilisée dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI). À chaque GHM produit par l'établissement est alors appliqué le tarif correspondant, la liste de ces tarifs étant fixée et publiée au niveau national (Loi de Financement).

Avant la T2A, certains séjours hospitaliers étaient absents de cette base pour deux raisons : certains établissements ne répondaient pas (non-réponse totale de l'établissement), et certains établissements répondaient partiellement (non-réponse partielle de l'établissement). Il était alors nécessaire de redresser les données pour corriger ce défaut d'exhaustivité. La T2A a permis d'améliorer la qualité des données recueillies, le PMSI est maintenant relativement exhaustif.

En court séjour, MCO (médecine, chirurgie, obstétrique), chaque séjour fait l'objet d'un Résumé de sortie standardisé (RSS) qui contient le diagnostic principal (diagnostic ayant généré la plus importante consommation de ressources), le diagnostic relié pour les prises en charge itératives, les diagnostics associés (significatifs ou documentaires), ainsi que les actes techniques.

Les diagnostics sont codés en CIM-10 (Classification internationale des maladies) et les actes techniques en CCAM (Classification commune des actes médicaux).

Si le séjour comporte des mutations dans différents services, chaque unité de soins remplit un Résumé d'unité médicale (Rum). L'ensemble des Rum est ensuite regroupé en RSS.

Les RSS sont regroupés en groupes homogènes de malades (GHM) contenant des données administratives, médicales et économiques. Pour chaque GHM, il peut y avoir un ou plusieurs GHS (groupe homogène de séjour) déterminant le tarif.

La base des RSS est anonymisée au niveau de l'établissement (RSA), puis centralisée dans les services de l'État. C'est l'Atih (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation) qui est chargée de la gestion de cette base de données et qui en assure sa diffusion.

Le répertoire Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess)

Créé par la circulaire du 3 juillet 1979, le répertoire Finess a pour but de recenser en permanence les équipements des domaines sanitaires et sociaux. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) est responsable du répertoire. Les Drass et les Ddass en assurent la mise à jour.

Le répertoire comporte des données sur les établissements (publics ou privés) sanitaires (établissements hospitaliers, autres centres de soins, laboratoires et pharmacies), les établissements sociaux (personnes âgées, jeunes et adultes en situation de handicap, aide sociale à l'enfance, adultes en difficulté sociale) et les établissements de formation des personnels sanitaires et sociaux.

Pour chaque établissement, le répertoire précise ses caractéristiques (numéro Finess, statut, tarification, organisme gestionnaire) et ses capacités d'accueil (public accueilli, nombre de lits et de places).

Les consommations de psychotropes

Les données de consommation de médicaments psychotropes ont été fournies par l'Union régionale des caisses d'assurance maladie (Urcam). Ces données anonymisées correspondent à l'année 2006 et à la Picardie. Elles ne couvrent que les personnes affiliées au régime général, soit plus de huit personnes sur dix.

En pratique, les proportions de personnes ayant consommé un psychotrope sont calculées en prenant au dénominateur les assurés et leurs ayants droit et au numérateur ceux d'entre eux qui ont eu au moins un remboursement pour un psychotrope en 2006.

Les professionnels de santé exerçant en libéral

Les données concernant les professionnels de santé exerçant en libéral dans le pays du Thelle Vexin-Sablons proviennent d'une base de données interne à l'OR2S. Cette base de données a été créée à partir des bases de professionnels de santé existantes : le répertoire Adeli, la base Urcam, et les pages jaunes. Un premier travail de comparaison a été facilité par l'utilisation du langage sql. Le répertoire Adeli, qui a servi de référence, a été comparé à la base de l'Assurance maladie.

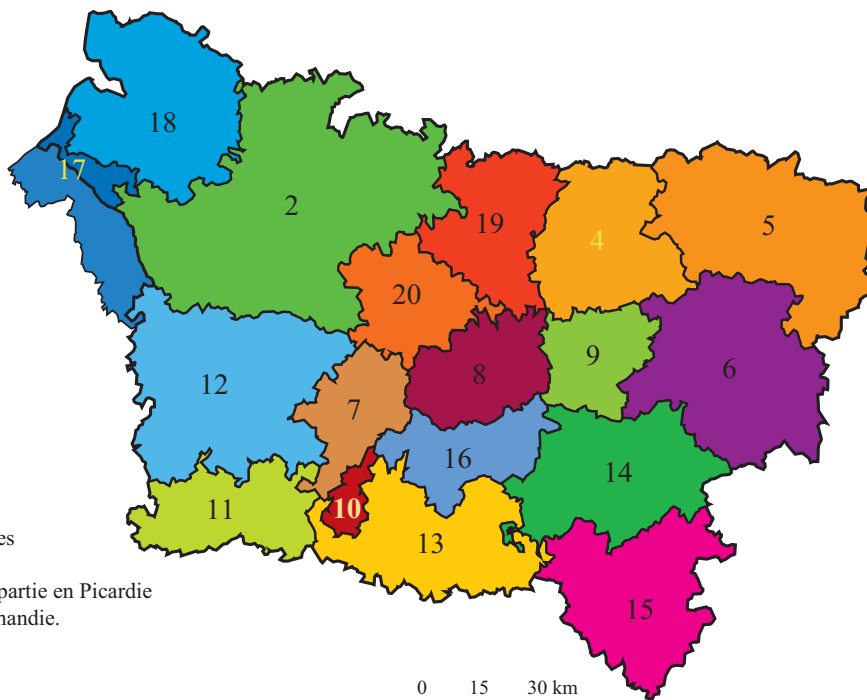
Le résultat de cette comparaison a été ensuite mis en parallèle à la base des pages jaunes. Une fois ces comparaisons automatisées réalisées, une vérification manuelle a été effectuée pour rechercher essentiellement les doublons qui n'ont pu être pris en compte automatiquement. Finalement, la dernière étape de ce travail a été de contacter par téléphone un par un les professionnels de santé pour lesquels il y avait discordance.

Le travail a permis de présenter une situation actualisée pour le pays du Thelle Vexin-Sablons pour certains professionnels de santé. Toutefois, les validations sont encore en cours pour d'autres pays, ce qui explique les différences qui peuvent être mentionnées dans certains tableaux en termes de date de référence.

Carte des pays de Picardie

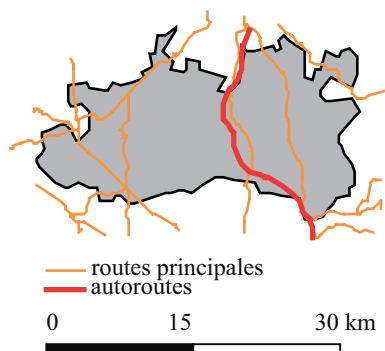
- 2 Grand Amiénois
- 4 Saint-Quentinois
- 5 Thiérache
- 6 Grand Laonnois
- 7 Clermontois - Plateau Picard
- 8 Sources et Vallées
- 9 Chaunois
- 10 Grand Creillois
- 11 Thelle Vexin-Sablons
- 12 Grand Beauvaisis
- 13 Sud de l'Oise
- 14 Soissonnais
- 15 Sud de l'Aisne
- 16 Compiégnois
- 17 Vallées Bresles et Yères*
- 18 Trois Vallées
- 19 Santerre Haute-Somme
- 20 Trait Vert - Santerre Initiatives

* Le pays est composé d'une partie en Picardie et d'une partie en Haute-Normandie.



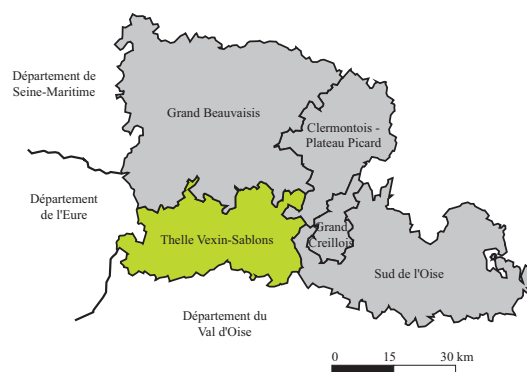
Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Carte des principales routes du Thelle Vexin-Sablons



Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

Carte des zones limitrophes du Thelle Vexin-Sablons



Géo Fla, © IGN Paris 2011, reproduction interdite

CC Vexin-Thelle

Croisées des arts

BP 50039
1 rue du Tilleul
60730 Cauvigny
Tél : 03 44 03 27 71

Centre de planification et d'éducation familiale

Centre médico-social
233 rue Jean Lantremange
60230 Chambly
Tel : 01 30 28 79 28

La Parentèle

96 rue Conti
60230 Chambly
Tél : 01 39 37 29 29
Mél : la-parentele@laposte.net

Point information jeunesse (PIJ) de Chambly

Maison de la solidarité
Rue de Senlis
60230 Chambly
Tél : 01 39 37 29 10
Mél : melanie.james@ville-chambly.fr

Écrire avec la lumière

Hameau du Bois de la Molle
2bis rue du Pot au vin
60790 La Neuville d'Aumont
Tél : 03 44 81 48 75
Mél : ecrire-avec@wanadoo.fr

Compagnie Gilles Amiot

12 Grande rue
60570 Laboissière-en-Thelle

Amitié liberté sobriété

171 rue de la Grange des Dîmes
60430 Noailles
Tél : 03 44 81 18 78
Mél : chauve.souris@hotmail.fr

Centre des arts équestres du Cirque

Association le Moulin de pierre
Le Moulin de pierre
60430 Noailles
Tél : 03 44 03 42 43
Mél : caeclemoulindepierre@club-internet.fr
Site : www.lemoulindepierre.org

Centre social rural du Pays de Thelle

38 rue de Paris
BP 80018
60434 Noailles cedex
Tél : 03 44 03 53 90
Mél : csr.paysdethelle@wanadoo.fr

L'herbe sous le pied

29 rue de Laboissière
60730 Sainte-Geneviève
Tél : 03 44 08 64 43
Mél : lherbe-sous-le-pied@wanadoo.fr

Bien vivre avec le QT Long

259 rue d'En haut
60250 Thury-sous-Clermont
Tél : 03 44 26 09 92
Mél : bienvivre.qtlong@wanadoo.fr

Jumeaux et plus/Oise

8 impasse de la Ruelette
60390 Troussures
Tél : 03 44 47 63 03

Association Siel bleu antenne Oise

1 rue de la Fontaine
60730 Ully-Saint-Georges
Tél : 03 44 27 76 89
Mél : stephanie.bernass@sielbleu.org

CC de Sablons

Bodokan Méru

1 rue du Faubourg
60110 Corbeil Cerf

Association nationale des malades et opérés du cœur

10 rue Costes
60110 Méru
Tél : 03 44 20 01 90
Mél : christianne.feller@wanadoo.fr

Centre de planification et d'éducation familiale

Centre hospitalier de Méru
Rue du 8 mai 1945
60110 Méru
Tél : 03 44 52 38 34

Oui théâtre

12, rue de Lormaison
Lardières
60110 Méru
Mél : ouitheatre@gmail.com

CC Vexin-Thelle

Association d'aide psychologique aux patients en oncologie pour guérison et études (Apogée)

La Mouette
14 rue Barrée
60240 Bachivillers
Tél : 03 44 47 60 00
Mél : cancerapogeesante@yahoo.fr

Glossaire

- AAH : Allocation aux adultes handicapés
 Adcaso : Association pour le dépistage des cancers dans l'Oise
 Adeli : Automatisation des listes de professionnels de santé
 Adema 80 : Association pour le dépistage des maladies de la Somme
 AEEH : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
 Aisne Préventis : Association de dépistage organisé des cancers dans le département de l'Aisne
 ALD : Affections de longue durée
 Apa : Allocation personnalisée d'autonomie
 API : Allocation parent isolé
 Apogée : Association d'aide psychologique aux patients en oncologie pour guérison et études
 ARS : Agence régionale de santé
 Atih : Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
 AVC : Accident vasculaire cérébral
 BCG : Bacille de Calmette et Guérin
 Caf : Caisse d'allocations familiales
 CC : Communauté de communes
 CCAM : Classification commune des actes médicaux
 CépiDc : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (Inserm)
 Cim : Classification internationale des maladies
 Ciss : Circonscription d'interventions sanitaires et sociales
 CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique
 CMU : Couverture maladie universelle (de base ou complémentaire)
 Cnamts : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
 CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie
 CPEF : Centre de planification et d'éducation familiale
 Cram : Caisse régionale d'assurance maladie (devenue Carsat : Caisse d'assurance retraite et de santé au travail, depuis le 1^{er} juillet 2010)
 Das : Diagnostic associé significatif
 DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois
 DGI : Direction générale des impôts
 Drass : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (a intégré l'ARS le 1^{er} avril 2010)
 Drees : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
 DRTEFP : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (devenue Direccte : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi depuis le 1^{er} février 2010)
 EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
 Esat : Établissement et service d'aide par le travail (anciennement CAT - centre d'aide par le travail)
 Finess : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
 Fnors : Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
 GHM : Groupe homogène de malades
 GHS : Groupe homogène de séjours
 ICF : Indice conjoncturel de fécondité
 IGN : Institut géographique national
 IMC : Indice de masse corporelle
 IMPro : Institut médico-professionnel
 Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
 Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale
 InVS : Institut de veille sanitaire
 Ireps : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (a succédé au Cres)
 MCO : Médecine, chirurgie, obstétrique
 MSA : Mutualité sociale agricole
 PIJ : Point information jeunesse
 PMSI : Programme de médicalisation des systèmes d'information
 RMI : Revenu minimum d'insertion
 RSA : Revenu de solidarité active
 RSI : Régime social des indépendants
 RSS : Résumé de sortie standardisé
 Rum : Résumé d'unité médicale
 Sida : Syndrome de l'immuno déficience acquise
 Siel bleu : Sport, initiative et loisirs
 SSR : Soins de suite et de réadaptation
 T2A : Tarification à l'activité
 Urcam : Union régionale des caisses d'assurance maladie (a intégré l'ARS le 1^{er} avril 2010)
 USLD : Unité de soins de longue durée
 VADS : Voies aérodigestives supérieures

Notes

Ce travail est le fruit d'un partenariat engagé avec l'ensemble des institutions régionales dans le champ sanitaire et social et des institutions nationales productrices de données. Les indicateurs et données présentés portent le plus souvent sur la dernière année (ou période) disponible au moment du traitement. Ainsi, les données issues du recensement de la population de 2007 ont été intégrées le plus souvent possible dans les calculs d'indicateurs.

Ce document est le produit d'un travail d'équipe. Il a été préparé par :

- Anne Ducamp, Sylvain Ferrec, Nadège Thomas, Émilie Blangeois, Maximilien Guericolas, Béatrice Oliveux, Sylvie Bonin, Chantal Chivet et Alain Trugeon de l'OR2S,*
- Philippe Lorenzo et l'Ireps de Picardie de façon plus générale.*

Par ailleurs, les auteurs tiennent à remercier l'agence régionale de santé de Picardie et les structures qu'elle a intégrées le 1^{er} avril 2010 (Drass et Urcam de Picardie), tout particulièrement Olivier Zielinski et tous les organismes mentionnés dans les sources pour leurs contributions. Ils remercient également Fanny Boutigny-Hubert (ARS de Picardie) et Didier Soyer (Observatoire régional de sécurité routière de Picardie) pour leur relecture attentive des parties les concernant directement.

Ce travail a été conséquent en termes de validation mais il se peut toujours que des erreurs se soient glissées. Les auteurs vous prient de les excuser et de les leur signaler. Celles-ci seront prises en compte et intégrées dans la version téléchargeable sur Internet.*

** une adresse mail est spécifiquement dédiée à vos remarques : diagnosticpays@or2s.fr*

*Ce document a été financé par le **conseil régional de Picardie**.*

11 mail Albert 1^{er}, BP 2616, 80026 AMIENS Cedex 1

*Conception et réalisation par l'**OR2S de Picardie**.*

Faculté de médecine, 3 rue des Louvels, 80036 AMIENS Cedex 1



Copyrights

Logiciels

Microsoft® Office 2007, Adobe® InDesign CS3®

Géoconcept de Géoconcept SA, Adobe® Illustrator®

Police de caractères

Times New Roman, BethHand, Calisto MT

Réalisation PC

Imprimé en mars 2011 à l'imprimerie DB Print Amiens

Une collection...

Diagnostics Territoriaux de santé
des pays de Picardie

Thiérache

Trois Vallées

Clermontois - Plateau Picard

Soissonnais

Compiégnois

Saint-Quentinois

Trait Vert - Santerre Initiatives

Grand Creillois

Sud de l'Aisne

Santerre - Haute Somme

Sources et Vallées

Grand Beauvaisis

Grand Laonnois

Chaunois

Thelle Vexin-Sablons

